

# LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4180 du Vendredi 2 Juin 2023 - 71<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

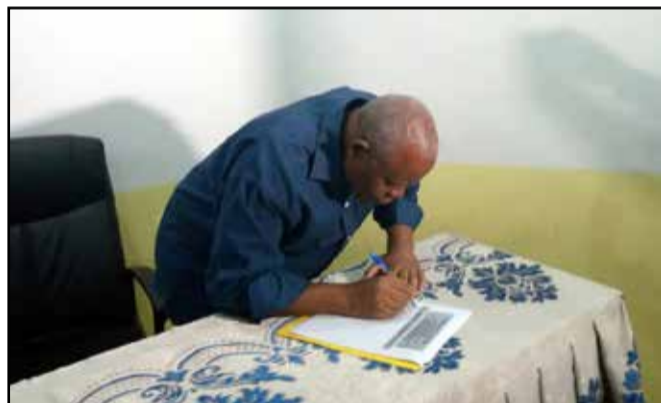
## EGLISE CATHOLIQUE AU CONGO

### Le Cardinal Michaël Czerny rehausse l'éclat du jubilé des 140 ans d'évangélisation

Le Cardinal Michaël Czerny (P.9)



## CORRUPTION



### Clément Miérassa exige des poursuites judiciaires

L'opposant signant la pétition lancée par son groupement (P.3)

## MUSIQUE

### Fally Ipupa a électrisé le public au Stade Massamba-Débat



Fally Ipupa s'est "emparé" de la foule, moment totalement émouvant (P.13)

#### A L'OCCASION DU 140<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'EVANGELISATION DU CONGO-BRAZZAVILLE

Programme de la visite de Son Eminence le Cardinal Michaël Czerny S.j. préfet du Dicastère pour la Promotion du développement humain intégral, envoyé spécial du Pape Du 2 au 6 juin 2023

**Vendredi 2 juin 2023**

17h 10 : arrivée à l'aéroport international de Brazzaville Vol AirFrance AF754, accueil à l'aéroport par la Nonciature et le Président de la CEC et les Autorités civiles, suivie de l'accueil à la Nonciature et petit apéritif avec les évêques.

**Samedi 3 juin 2023**

9h 00: à la Nonciature rencontre avec les 9 diacres qui seront ordonnés Prêtres.

10h-12h 30: Conférence-débat au siège de l'ACERAC ou au CIO (intervention du Cardinal sur le Thème: «Evangélisation et développement»)

12h 45: déjeuner à l'archevêché

16h 30: au siège de l'ACERAC, le Cardinal rencontre les commissions sociales et Caritatives congolaises pour présenter le Dicastère pour la Promotion du développement humain intégral

**Dimanche 4 juin 2023**

10h 00: Messe solennelle des 140 ans d'évangélisation, ordinations de 9 prêtres, présidée par le Cardinal

**Lundi 5 juin 2023**

11h 00: le Cardinal rencontre les Evêques du Congo à la Nonciature, suivie d'un déjeuner

Après-midi, rencontre privée avec la Communauté Jésuite.

**Mardi 6 juin 2023**

Dans la matinée, visite d'une réalité sociale et caritative, à Ouenzé

Dans la soirée, départ de Brazzaville pour rentrer au Vatican Vol Air France AF722

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2023

LA NONCIATURE APOSTOLIQUE

**CANAL+**

**FESTIVAL DE CADEAUX ! \***

LE DECODEUR HD FCFA TTC\* 1 000  
5 000 FCFA TTC\*  
A PARTIR D'EVASION

POUR TOUT REABONNEMENT 15 JOURS OFFERTS\*\* A TOUT CANAL+

A GAGNER

9 MOIS EVASION+

92 92  
CANAL+ CONGO

# ACTUALISATION DES CONDITIONS DE BANQUE

Chers clients,  
Nous vous informons de l'actualisation des conditions générales de banque applicables aux particuliers ainsi qu'aux entreprises depuis le 08 mai 2023.  
Elles sont disponibles sur nos différentes affiches en agences.

Pour plus d'informations, rapprochez-vous de votre agence ou contactez notre centre d'appel au 067004848/057171111.

*La force d'un groupe, la proximité d'un partenaire.*



## BOOSTEZ VOTRE ACTIVITE GRACE A NOS DIFFERENTS CREDITS :

- *Crédits d'investissement et leasing;*
- *Engagements par signature;*
- *Crédits de trésorerie;*
- *Avance sur facture ...*



Av Amilcar Cabral/Brazzaville

(+242) 05 717 11 11 / 06 700 48 48



OFFICE NOTARIAL DE Maître Bedel KAMBA  
12, allée des acacias, Centre-ville Brazzaville, à côté du marché Plateau.  
E-Mail : office.bedelkamba@gmail.com

### INSERTION LEGALE

«EMERGENCE SERVICE» SARL  
Société à Responsabilité Limitée au capital d'un million (1.000.000) francs CFA, dont le siège social est sis à TalangaT, Brazzaville, 35, rue Angama, République du Congo.

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Bedel KAMBA, Notaire titulaire d'un office notarial sis, 12, allée des acacias, Centre-ville Brazzaville, à côté du marché Plateau, en date à Brazzaville, du 12 avril 2023, il a été constitué une société dénommée «EMERGENCE SERVICE» Sarl, dont les statuts ont été enregistrés aux impôts de Mpila, Brazzaville, le 14 avril 2023, Folio 71/22, N° 1634, ayant des caractéristiques suivantes :

- Objet**  
\* Bâtiment, gardiennage et entretien des espaces verts;  
\* Prestation de service ;  
\* Fourniture de matériels et équipements divers ;  
\* Transport terrestre ;  
\* Edition.

**Capital social** : le capital de la société est fixé à la

somme d'UN MILLION (1.000 000) de Francs CFA, divisé en 100 parts sociales de 10 000 Francs CFA, chacune numérotée de 1 à 100, toutes souscrites et libérées en numéraire ainsi qu'il résulte de la déclaration notariée de souscription et de versement établie, le 12 avril 2023, par le Notaire soussigné. **Gérant** : Monsieur Service Herman Taylor ANKIBA, est Gérant la société «EMERGENCE SERVICE» SARL.  
**Dépôt légal** : a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 28 avril 2023.  
**Registre du commerce** : RCCM CG-BZV -01-2023-B13-00174

**POUR INSERTION LEGALE.**  
**Maître Bedel KAMBA**  
**NOTAIRE**

Office Notarial de Maître Merveille Bienvenue LEHO DIBANTSA  
01 Rue Kikouimba Mougali Arrondissement 4 Brazzaville (République du Congo)  
Tél. : 05.066.73.24 / 06.893.96.21 / E-mail : etude.dibantsa@outlook.fr  
République du Congo

### ANNONCE LEGALE

**COSMOS FARMS**  
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**  
Capital social : 1.000.000 francs CFA

Siège Social : District de Boko, village Nsaka Mbilou, 01 de l'Avenue Cosmos Kiedi, République du CONGO. -RCCM : CG-BZV-01-2023-B12-00076

Par Acte Notarié du dix-sept mars deux mil vingt-trois reçu par Maître Merveille Bienvenue LEHO DIBANTSA domiciliée en l'Office Notarial de Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, sise en la résidence de Brazzaville, 01 Rue Kikouimba, Mougali, enregistré à la recette des Impôts de Bacongo le vingt mars deux mil vingt-trois, folio 052 /001 Numéro 0913, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société à responsabilité limitée par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts ;  
**Objet Social** : La Société a pour objet en République du Congo et à l'étranger :  
- Secteur Primaire corps d'activités ;  
Agriculture vivrière A0101 : Cultures de céréales — culture de tubercules — culture de fruits - culture de légumes et plantes à épices et aromatiques.

**Dénomination sociale** La société prend la dénomination suivante : Cosmos Farms S.A.R.L.

**Siège Social** : District de BOKO,

Village Nsaka Mbilou au numéro 01 de l'Avenue Cosmos Kiedi (République du Congo) ;

**Durée** : La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation ;  
**Capital Social** : Le capital social est fixé à Un million (1.000.000) de francs CFA divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) souscrites totalement et libérées intégralement ;

**Administration de la Société** : Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur KIEDI Cosmos Pamphile Sylviano a été nommé gérant statutaire.

**Dépôt légal** : Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 26 avril 2023.

**Immatriculation** : La Société dénommée COSMOS FARMS S.A.R.L. est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM : CG-BZV-01-2023-B1200076.

**Pour insertion légale**  
**Maître Merveille Bienvenue**  
**LEHO DIBANTSA**  
**Notaire**

### LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique  
**Siège**: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.  
**B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -**

**Président**:  
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,  
Archevêque de Pointe-Noire

**Vice-Président**

**Directeur de Publication / Rédacteur en chef**:

Albert S. MIANZOUKOUTA

**Rédacteur en chef**: Cyr Armel YABBAT- NGO

Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

**Secrétaire de rédaction**:

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

06 671 72 20 /05 575.66.20

**Infographisme**: Atelier: La Semaine Africaine

**Service Commercial**: Brazzaville:

Tél.: 06.660.75.86

**Pointe-Noire**: Chef de bureau

Véran Carrhol YANGA

05 6977554 / 06 6682472

**Service commercial**: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:

www.lasemaineafricaine.info.

URBANISME

# La démolition des habitations aux alentours des casernes fait grincer des dents

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le Parlement, Pierre Mabiala, et son homologue de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, assistés du député maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba; de la mairesse de Mfilou et des autorités militaires, ont procédé le 24 mai dernier au lancement de l'opération de déguerpissement des emprises foncières des casernes de Ndouo, Mont Barnier et Mont Mambou.

L'opération de déguerpissement intervient après la notification d'une mise en demeure préalable de 45 jours faite le 21 février dernier aux occupants illégaux de quitter les lieux, au plus tard le 6 avril 2023.

C'est sur le site A2 de la caserne de Ndouo, à Mfilou, dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, qu'a eu lieu le lancement de cette opération. Un imposant dispositif de sécurité, associant les policiers, gendarmes et militaires a entouré l'opération.

Le périmètre de démolition était bouclé et les populations sommées de libérer les parcelles. Il n'y avait plus d'entrée. Les populations assistaient de loin à la destruction de leurs habitations. Elles n'en croyaient pas leurs yeux, pleins de larmes.

Le site de la caserne de Ndouo avait été acquis sur la base d'une expropriation. Il s'étend sur une superficie de 72, 67 hectares. Il comportait, 120 bâtiments construits et habités, 63 bâtiments construits non habités et 30 parcelles ou terrains non bâtis, soit 213 personnes dont 13 de la Force publique qui occupent illégalement le domaine militaire. L'expropriation a eu lieu en 2012.

Le site abritant la caserne de Mont Barnier avait été acquis par un contrat d'achat dont le montant s'élève à 562.603.000 de F.CFA. Les terriens véreux se sont mis à revendre les emprises de cette caserne.

Sur le site de Mont Mambou qui abrite les logements

sociaux des militaires, 100 occupants illégaux ont été identifiés dont 7 sont des membres de la Force publique. 497 parcelles ont été recensées



La démolition des bâtiments

dont 28 construites et habitées, 69 parcelles construites et non habitées et 400 terrains non bâtis.

Le délai de 45 jours étant dépassé, la puissance publique, dans le cadre de la restauration de l'autorité de l'Etat, a procédé à l'exécution de la procédure de déguerpissement, comme l'explique le ministre d'Etat Pierre Mabiala, vêtu de sa blouse traditionnelle rose et de sa casquette marron: «Nous sommes venus procéder au lancement de l'opération de déguerpissement dans son efficacité. Quand on a déguerpé, si on trouve des obstacles sur le périmètre concerné, on démolit. C'est ça que nous sommes venus faire».

Justifiant cet acte, le ministre d'Etat a précisé que la procé-



Les officiels pendant la démolition

Après la mise en demeure et l'opération de déguerpissement, nous sommes venus passer à l'acte. Nous ne quitterons les lieux que lorsque tous les périmètres des trois casernes seront libérés. Toutes les maisons qui se trouvent dans le périmètre des casernes militaires doivent être démolies», a-t-il ordonné.

Pour Pierre Mabiala, c'est l'autorité de l'Etat et la puissance qui s'expriment. «Je fais un travail de l'Etat, qu'on laisse ma personne de côté», a-t-il répondu à la question posée par un journaliste, celle de savoir si en tant qu'humain, il avait un ressenti, par rapport à cette opération.

Sur le terrain, certaines familles se sont plaintes du manque d'accompagnement du Gouvernement dans cette opération. «J'ai acheté ma parcelle en 1978 et j'y habite avec ma famille depuis 1982. Aujourd'hui, je n'ai plus d'abri. C'est vraiment regrettable», a déploré M. Simon Basiloua.

Une femme a perdu connaissance en voyant sa maison acquise au prix de plusieurs années de sacrifices et d'efforts être démolie. Elle n'a pas supporté le choc.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

CORRUPTION

# Clément Miérassa exige des poursuites judiciaires

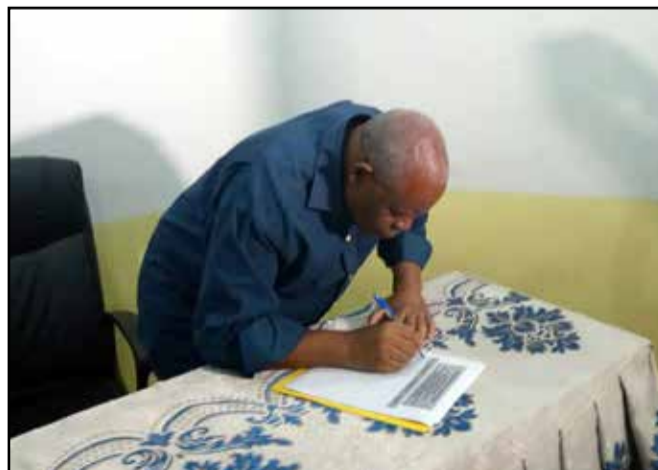
Le président du PSDC, Clément Mierassa, Jean-Pierre Agnangoye et Henda Diogène Senny, président de la Ligue panafricaine UMOJA Congo, ont co-organisé le 20 mai dernier à Brazzaville, une conférence de presse pour lancer la pétition exigeant des poursuites judiciaires contre les crimes économiques, les détournements des deniers publics, et le siphonage des ressources du pétrole et des autres ressources.

Les signataires encouragent et soutiennent toutes les actions des organisations de la société civile congolaise à user des capacités techniques, juridiques et de mobilisation qu'offre leur mandat pour contribuer à leur niveau à la lutte contre la corruption et l'impunité des crimes économiques et financiers impliquant des Congolais.

Clément Mierassa a cité le Chef de l'Etat, dans son discours d'investiture du 14 août 2009. «Je ne surprends

personne en affirmant qu'en dépit de nos efforts multiples, notre pays n'est pas encore, hélas, exempt de corruption, de concussion, de fraude, de détournement de deniers publics et d'actes tout autant répréhensibles que néfastes à l'accomplissement du bonheur collectif», disait-il.

Et celui de décembre 2018 dans son message sur l'Etat de la Nation: «Je rassure qu'il n'y aura ni boucliers de protection pour les uns, ni rampes de sanction pour les autres. Face aux délits éco-



Clément Mierassa signant la pétition

nomiques, quels qu'ils soient, il n'y aura, ni menus fretins, ni gros poissons».

Dans la présentation des grandes lignes de la pétition, Henda diogène Senny, président de la Ligue panafricaine UMOJA Congo, a expliqué

les enquêtes dans lesquelles elle est fondée. Il s'agit des enquêtes du journal français Libération du 12 janvier 2023, «Pétrole congolais: le Président, l'intermédiaire et les millions envolés»; du 13 janvier 2023: «Affaire Orion Oil: le

Editorial

# 140 ans, troisième !

Nous nous acheminons vers la conclusion des festivités du 140<sup>e</sup> anniversaire de l'Évangélisation du Congo. Nous l'avons fêtée à Owando, à Pointe-Noire (Loango), et maintenant à Brazzaville : nous avons mis nos pas dans les pas de ces missionnaires spiritains qui vinrent vers nous, Bible en main, pour nous apporter l'Évangile. 140 ans ont passé depuis : la graine plantée en terre du Congo est devenue plante et a donné du fruit. On pourrait dire que nous sommes passés à l'heure du bilan.

Dans nos propres colonnes déjà, le débat s'amorce sur l'héritage de ce passé. Des voix critiques insinuent que nous aurions pu être plus et mieux que ça. D'autres soufflent que notre présent est bien timoré pour une Eglise qui se prépare à ses deux-cents ans de vie (dans 60 ans). Il n'y a pas une seule manière de faire un inventaire. Entre ceux qui s'intéressent aux chiffres ; ceux qui veulent plus de qualité visible et ceux qui réclament des changements à tout bout de champ, les évaluateurs du chemin parcouru ne pourraient s'entendre que difficilement. Une Eglise est pourtant bien née ici il y a 140 ans. Des chrétiens se sont arrimés au tronc de la catholicité. Nous nous mettons à leur suite, avec nos qualités et nos limites, clercs et laïcs. Nous sommes l'excroissance de ce rameau. Le futur nous donnera à voir les beaux fruits de sa maturation. Dieu nous y aidera.

Albert S. MIANZOUKOUTA



Assistance

Premier ministre, le conseiller et les millions congolais»; du 18 janvier 2023: «Aéroport du Bourget: des jets, des mallettes et des flics pas nets». Selon lui, aucune plainte n'a été déposée par les autorités congolaises pour contester la véracité de ces révélations. Ces poursuites judiciaires, a-t-il dit, «auront pour effet induit dans la gouvernance publique du Congo pour les citoyens, d'exiger la transparence dans la gestion du pétrole, ressource principale du budget de l'Etat; ouvrir une information judiciaire sur les révélations faites par les Panamas Papers selon lesquels six Congolais détiendraient plus de 5500 milliards de FCFA; le moins riche ayant 20,4 milliards, tandis que le plus ri-

che posséderait près de 2153 milliards de F.CFA», a-t-il rap-

pelé. Pour Clément Miérassa, «cette situation est à la fois grave et préoccupante. Elle interpelle tous les Congolais puisque la corruption est le cancer de l'économie. Elle freine le développement, appauvrit et plonge le pays dans la misère», a-t-il déploré.

Les signataires de la pétition ont estimé que la date du 20 mai 2023 sera marquée en lettres d'or pour tous les Congolais qui prendront ainsi l'engagement de réaliser la tolérance zéro en ce qui concerne la lutte contre la corruption en République du Congo.

Issa BILAL-ECKY

LES VENDREDIS DE L'ENTREPRISE

# Un cadre d'échange pour discuter PME

Le ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, par l'entremise de l'Agence de développement pour les Très petites, petites et moyennes entreprises (ADPME), a organisé le 26 mai dernier «Les vendredis de l'entreprise», la 2<sup>e</sup> édition du genre, sous le thème: «FIGA/Banques/Micros finances: synergie nécessaire pour le financement des TPE-PME». En présence de la ministre Jacqueline Lydia Mikolo; du président de l'UNICONGO, Michel Djombo; des représentants des institutions bancaires; des chefs des TPE-PME, etc.

Initiés depuis le 28 avril dernier, «Les vendredis de l'entreprise» sont un véritable cadre d'échange pour discuter PME et les perspectives de leur financement. Pour cette deuxième rencontre, les échanges étaient fructueux. Les chefs des TPE-PME, ainsi que les porteurs de projets en quête de financements avaient répondu présents.

Le directeur général du FIGA a expliqué que les TPE-PME ont un véritable problème d'accès au financement, d'équipements et de matières premières. «Elles ne tiennent pas de comptabilité et ont du mal à disposer de la trésorerie même pour acheter les petits besoins. Donc, ne rassurent pas les partenaires financiers. Elles doivent résoudre le problème de bas de bilan», a-t-il déploré.

Il a présenté les perspectives du FIGA. «Nous faisons de la garantie», a précisé Mr Branham Kintombo.

Pour Jacqueline Lydia Mikolo, le vrai problème des Congolais, c'est comment et où trouver de l'argent pour commencer une activité. «Nous avons allégé les mécanismes de formalisation pour les TPE. La contrainte a été levée. Il nous a fallu une longue discussion avec les Banques pour obtenir des ga-

ranties de financement. Même après avoir signé, ce n'était pas facile. Les banques classiques ont dû mal à donner les crédits. Nous étions obligés d'aller voir les institutions de micro-crédits, dont c'est la spécialisation. Là aussi, il a fallu négocier. Nous avons obtenu qu'elles puissent travailler avec nous. Après cette étape, le travail n'était pas fini. Il fallait en plus obtenir des taux beaucoup plus bas. On a signé avec toutes les institutions de micro-crédits, mais elles ne sont pas toutes prêtes à donner les taux réduits. Aujourd'hui, nous sommes à des taux de 5 à 10% avec certaines. D'autres, n'ont pas pu nous rejoindre. Ce sont celles qui ont accepté de baisser les taux pour nos PME qui travaillent avec nous pour l'instant. Nous espérons que les autres vont nous rejoindre», a expliqué la ministre.

Elle a indiqué que les Congolais font preuve de créativité et d'innovation, «mais, la gestion pose problème. Quand vous avez un crédit du FIGA, vous devez être accompagné pour bien gérer l'argent qui a été mis à votre disposition. Dorénavant, quand vous avez un crédit, on ne vous lâche plus. Vous serez accompagné dans votre



Jacqueline Lydia Mikolo

gestion jusqu'à ce que vous allez rembourser la totalité du crédit. Sans accompagnement, il n'y a pas de crédit. C'est pour sécuriser l'entrepreneur et pérenniser l'activité», a déclaré Jacqueline Lydia Mikolo.

Au-delà de ce que le FIGA fait pour garantir la trésorerie, «il y a un mécanisme qui a été mis en place par le Gouvernement, c'est la facturation. Si vous avez les factures, vous pouvez les présenter à la Banque qui peut les préfinancer ou avancer le paiement», a-t-elle fait savoir.

L'un des jeunes entrepreneurs s'est plaint du manque de considération des produits locaux. «Allez à Poto-Poto voir tout ce qui entre dans notre pays. Cela va vous dépasser. Nos produits sont refusés dans les boutiques. Même les Congolais refusent de consommer nos produits. Ils sont méfiants alors qu'ils consom-

ment chaque jour les produits synthétiques», a-t-il déploré. A noter que le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (FIGA), l'un des instruments de l'écosystème national d'appui à l'entrepreneuriat, a comme mission de faciliter l'accès aux services financiers et non financiers, répondant à des enjeux majeurs de soutien de l'économie en plaçant l'entreprise au centre de politiques publiques dans une approche binôme, publique et privée.

Il s'appuie sur un réseau diversifié de partenaires institutionnels et privés, techniques et financiers pour mettre en œuvre son dispositif d'accompagnement couvrant toute la chaîne des besoins des porteurs de projets et des TPE-PME en création, en reprise ou en croissance.

Cyr Armel YABBAT-NGO

CEMAC

## Evariste Ngamana, président du Parlement communautaire

Le député centrafricain Evariste Ngamana a été élu le 26 mai 2023 par acclamation président du Parlement de la CEMAC. C'était au cours de la session extraordinaire consacrée au réaménagement des organes, présidée par le doyen d'âge des députés, Vincent Mavoungou Bouyou, du Gabon, qu'assistaient en qualité de secrétaires les deux plus jeunes députés de l'Institution: Moussa Idriss Mahamat Saleh et Cathia Djoufouné, tous du Tchad. Il succède au Camerounais Hilarion Etong.

Le nouveau président a précisé qu'il serait souhaitable, à l'exemple du Parlement panafricain, que le Parlement de la CEMAC mute vers un Parlement doté des véritables fonctions parlementaires: voter des résolutions qui s'imposent à tous les Gouvernements de la sous-région et jouer le rôle de contrôle des actions de l'exécutif.

Le Parlement communautaire forme ainsi le socle du parlementarisme en contrôlant l'action du Gouvernement de la CEMAC, y compris la mise en œuvre des politiques publiques communautaires et en s'impliquant dans la définition des normes communautaires.

Le réaménagement de ses organes s'inscrit dans le mouvement de renouvellement des organes exécutifs des Institutions de la CEMAC, décidé à l'issue des travaux de la 15<sup>e</sup> session ordinaire des Chefs d'Etat, tenue à Yaoundé, au Cameroun, le 17 mars 2023.

«Notre institution est appelée à prendre part aux côtés de la Commission de la CEMAC et d'autres institutions organes, Institutions spécialisées et organes d'exécution de la communauté dans l'atteinte des principaux objectifs à leur assigner», a-t-il déclaré.

«C'est un sentiment de fierté et de la conscience de la charge qui m'attend. Diriger une telle



Evariste Ngamana

institution, demande beaucoup d'énergies et de sagacité», a-t-il dit, en exprimant ses sentiments d'être élu.

Il a remercié ses collègues parlementaires qui lui ont fait confiance, en le désignant par acclamation comme président pour un mandat d'un an. «Nous devons travailler à renforcer la libre circulation des personnes et de biens dans l'espace communautaire et dans le sens

de la vision voulue par la Conférence des Chefs d'Etat. Nous osons croire qu'au cours de ce mandat, l'espace communautaire va davantage renforcer ses liens de fraternité et de solidarité», a-t-il conclu.

A noter que le député congolais Fernand Sabaye a été élu deuxième vice-président. Benoit Bati, président de la Commission des Affaires institutionnelles, de la justice, des droits de l'homme et des politiques sectorielles communes. Mme Charlotte Opimbat, quant à elle, occupe le poste de deuxième rapporteur de la commission des politiques économiques, monétaires, financières, commerciales et douanières.

Signalons qu'Evariste Ngamana est titulaire de plusieurs diplômes obtenus en Centrafrique et en France, notamment une Attestation de management de l'administration publique de l'ENA, un Master 1 en Droit des affaires et un bac+7 de philosophie et théologie du Grand séminaire de Bimbo en Centrafrique. Il est l'actuel premier vice-président de l'Assemblée nationale de Centrafrique.

C. A. Y.-NG.

HYGIENE

## Briser les tabous autour des règles

Le Palais des congrès a abrité le 27 mai dernier la cérémonie commémorative de la Journée mondiale de l'hygiène menstruelle, célébrée tous les 28 mai. Elle était placée sous le patronage de Mme Régine Tchicaya Oboa, directrice de cabinet du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, en présence du directeur de cabinet de la ministre de la Promotion de la femme; du Dr Soliou Badarou, représentant adjoint de l'UNICEF, des représentants des organisations de la société civile engagées dans la promotion de l'hygiène menstruelle et du FAWE, ainsi que des élèves venus des départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Bouenza, Plateaux et Pool.



Photo de famille

Organisée en partenariat avec le FAWE, la Journée mondiale de l'hygiène menstruelle est célébrée pour briser les tabous autour des règles et démystifier les fausses croyances associées à ce processus biologique naturel.

Au-delà d'une simple célébration, cette cérémonie fait partie des engagements pris par l'UNICEF et d'autres Agences du système des Nations-Unies pour garantir aux adolescentes la pleine jouissance de leur droit à une bonne santé. «L'UNICEF se tient toujours à vos côtés, afin que vous ne soyez plus stigmatisées, que vous ayez la bonne information, des produits d'hygiène menstruelle et des toilettes bien gérées dans vos écoles. Nous connaissons vos peurs, les frustrations que vous pouvez vivre et nous vous réitérons notre appui», a déclaré le Dr Soliou Badarou, en s'adressant aux adolescentes.

Le représentant de l'UNICEF a renouvelé l'engagement de son agence auprès du Gouvernement afin que chaque adolescente puisse s'épanouir et gérer aisément ses règles. «Depuis leurs premières règles jusqu'à la ménopause, les femmes ont en moyenne 460 fois leurs règles, ce qui équivaut à environ 2300 jours de leur vie. Bien qu'elles soient un processus biologique tout à fait normal, elles demeurent un véritable tabou dans beaucoup de nos communautés et constituent un handicap qui affecte la santé des filles et des femmes», a-t-il dit.

Il a indiqué que les menstruations continuent d'être une raison pour laquelle les filles ne vont pas à l'école à cause des douleurs, du manque de garnitures ou des toilettes dans les établissements qui ne sont pas adéquates pour bien gérer leurs règles. D'où la raison d'être de cette Journée.

Soliou Badarou a remercié les membres des clubs scolaires qui, selon lui, effectuent un travail remarquable de sensibilisation sur l'hygiène menstruelle et la bonne utilisation des sanitaires.

Pour lui, la gestion de l'hygiène menstruelle est l'affaire de tous. «Gérer ses règles aisément, sans peur, est un droit dont les filles doivent jouir. Nous avons tous une responsabilité envers ces filles, pour garantir l'épanouissement de tout adolescent au Congo», a-t-il affirmé.

Avec l'appui de l'UNICEF et de ses partenaires financiers, le Gouvernement s'est engagé, a dit Mme Régine Tchicaya Oboa, «à briser les tabous autour de la menstruation afin qu'elle devienne un cycle normal dans la vie des jeunes filles».

Elle a rappelé que le cycle menstruel prend en moyenne 28 jours et les règles en moyenne 5 jours. «Elle sont 5 millions de femmes à rencontrer des difficultés pour gérer leurs menstruations. Cela a pour conséquence, la déscolarisation, l'impossibilité de travailler plusieurs jours par mois et cause 70% de risques d'infection vaginale», a précisé la directrice de cabinet.

«Le Gouvernement ne cesse de déployer de multiples efforts afin que les établissements scolaires disposent en leur sein des points d'eau et des installations sanitaires des filles séparées de celles des garçons», a-t-elle indiqué, tout en regrettant l'ignorance de la gestion des déchets de protection hygiéniques dans les écoles.

«Souvent, on ne prévoit pas de bacs pour collecter les protections hygiéniques souillées dans les toilettes pour filles. Nombreuses sont des adolescentes qui ne peuvent pas acheter les protections hygiéniques. Elles s'absentent de l'école pour éviter d'avoir des habits tachés. La bonne santé et l'hygiène menstruelle permettent à nos filles de rester à l'école et d'obtenir de bons résultats scolaires. La célébration de cette Journée va au-delà de la simple information. Elle participe également à l'autonomisation des femmes et des filles parce qu'elle les aide à parler librement de règles, signe de l'épanouissement», a conclu Régine Tchicaya Oboa.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COOPERATION

# La diplomatie de l'humanitaire en action

**La ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa, a reçu en audience le 22 mai dernier l'ambassadeur de la République populaire de Chine, Ma Fulin, et la représentante de la Banque mondiale au Congo, Mme Kouroutoumou Ouattara.**

Les relations de coopération étaient au cœur des entretiens entre Ma Fulin et Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa, notamment la sempiternelle question des inondations et la Journée de l'enfant. «*Nous avons échangé sur une possibilité de secours aux sinistrés. La Chine le fait souvent d'une certaine manière en dons ou sous d'autres formes. Cette fois, on verra. La Chine va tout de même réagir*», a confié le diplomate chinois.

Il a également fait état de la volonté de la Première dame de Chine d'organiser une action conjointe Chine-Afrique au profit des orphelins, précisément en matière de santé, en collaboration avec l'Organisation des Premières dames d'Afrique pour le développement. «*Cette volonté a été favorablement accueillie par les pays africains. Je viens discuter avec la ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, sur les détails et les contours de cette cérémonie*», a indiqué Ma Fulin.

Parmi les autres points abordés, la Journée de l'enfance, créée en 1954 et célébrée chaque année le 20 novembre, afin de promouvoir le respect et les droits des enfants. Depuis 1990, la Journée mondiale de l'enfance marque également l'anniversaire de

l'adoption de la Déclaration et de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Prélude à cette commémoration, des consultations médicales seront organisées une semaine avant, par les médecins de la Mission médicale chinoise dans quelques orphelins congolais qui seront sélectionnés.

Avec Kouroutoumou Ouattara, les échanges ont porté sur les projets financés par la Banque mondiale, dans le cadre de la protection sociale, notamment le projet Lisungui qui prendra fin en avril prochain et d'un nouveau projet qui prendra toujours en compte la protection sociale, «*en plus de la création d'emplois pour les jeunes qui reste un problème pour le Gouvernement. Nous voulons travailler avec les autorités pour avoir des résultats*», a-t-elle expliqué. L'occasion pour Kouroutoumou Ouattara, de présenter à la ministre, M. Joachim Boko qui a rejoint l'équipe de la Banque mondiale. Il sera basé à Brazzaville et sera en charge des questions de protection sociale.

L'intéressé s'est dit rassuré par rapport à l'engagement du Gouvernement sur la question sociale, mais aussi, «*parce que j'ai compris que la ministre et les cadres du ministère suivent très bien ce qui se passe au sein de leur département.*



La ministre s'entretenant avec Ma Fulin...



... et avec Kouroutoumou Ouattara.

«*Ils ont de très bonnes idées sur comment faire avancer les choses. Nous avons abordé quelques questions stratégiques sur lesquelles nous avons compris qu'il y a des discussions au haut sommet de l'Etat qui vont nous permettre de débloquer les situations et avancer très vite dans la mise en œuvre. La ministre a aussi expliqué sa préoccupation par rapport à l'impact de ce que nous faisons, de ce que deviennent les bénéficiaires et quel sera leur sort après. Ce sont des questions sur lesquelles nous allons conti-*

nuer à approfondir les discussions».

«*Je rejoins l'équipe de Brazzaville avec beaucoup d'enthousiasme et de positivité, parce que ce que fait le ministère est vraiment louable à l'endroit des personnes vulnérables. Le Congo fait partie des pays qui investissent le plus dans la protection sociale, dans les filets sociaux et à développer sa propre expérience en la matière. Je suis heureux d'apprendre et d'enrichir mon expérience sur place*», a-t-il déclaré.

Cyr Armel YABBAT-NGO

FORMATION

## Des cadres en santé publique sensibilisés à la fistule obstétricale

Dans le cadre de sa journée scientifique et éducative de santé publique correspondant à son 14<sup>e</sup> forum périodique dénommé «*Jeudi du CIESPAC*» et à la faveur de la Journée internationale pour l'élimination des fistules obstétricales, le Centre Inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (CIESPAC) a organisé le mardi 23 mai 2023 à Brazzaville, une table ronde. Elle a réuni les représentants des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), sur le thème: «*Elimination des fistules obstétricales en zone CEMAC d'ici à 2030*».

ont marqué cette journée à travers les panels animés par les professeurs de gynécologie-obstétrique et de santé publique des pays membres de la CEMAC. Les présentations ont été faites par visio conférence par les experts du Cameroun, du Tchad, de la République Centrafricaine, du

logie représente un problème de santé publique, elle est loin d'être une fatalité et qu'elle peut être évitée.

Au terme de cette journée, des recommandations ont été formulées: la nomination en bonne et due forme d'un point focal fistule obstétricale par pays; la formation des équipes d'intervention pluridisciplinaires spécialistes en communication et mobilisation sociale des chirurgiens spécialisés en réparation des fistules; la réinsertion sociale active des patientes traitées avec succès; la collaboration internationale et surtout sud-sud; la mobilisation constante des moyens nationaux d'intervention pour une plus grande autonomie plus pérennes et plus stables que l'aide internationale; l'harmonisation des stratégies de réponse au niveau des six pays membres de la CEMAC etc. Aussi, la création d'un programme sous-régional de lutte coordonnée par le CIESPAC; le renforcement des activités de recherche, principalement orientées vers les techniques thérapeutiques, ainsi que les conséquences socio-économiques et psychologiques de la pathologie.

Cette table ronde a été une véritable plateforme d'échange et de réflexion qui a permis aux participants d'être prêts pour éradiquer la fistule obstétricale.

Pascal BIOZI KIMINOU



Ouverture de la table-ronde par Mme la ministre

La journée a été rehaussée de la présence de Mme Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa, ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, du représentant de l'OMS Afrique, du directeur national de la Banque centrale, du représentant de la CEMAC au Congo, des ambassadeurs du Cameroun et du Tchad, du directeur général du CIESPAC, Pierre Marie Tebeu, ainsi que le personnel et les apprenants de cette structure sanitaire sous régionale. Le directeur général du CIESPAC a souligné que la fistule obstétricale survient chez la femme dans des conditions sociales difficiles. Dans son allocution, Mme Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa a indiqué que la fistule obstétricale demeure un problème de santé publique et constitue un des plus grands drames chez la femme de par ses répercussions qui sont à la fois médicale, économiques, psychologiques et sociales. Plus

de 2 millions de femmes souffrent de la fistule obstétricale à travers le monde. Ces nombreuses femmes sont extrêmement gênées du fait de ne pas pouvoir contrôler l'émission de leurs urines et leurs douleurs qui peuvent être encore renforcées par des infections à répétition et des légions vaginales pouvant rendre leur corps stérilité. D'importantes communications

Gabon et du Congo. Ces différentes présentations ont donné lieu à des débats enrichissants qui ont porté sur les défis à relever pour améliorer la problématique des fistules obstétricales afin de rapprocher les pays membres de la CEMAC des objectifs pour le développement durable (ODD3) en matière de santé. Ces présentations ont relevé que si la patho-

## COUP D'OEIL EN BIAIS

### Troisième revue du FMI au Congo : la face cachée de l'iceberg

Selon le journal économique EcoMatin (paraissant au Cameroun), au terme de la 3<sup>e</sup> revue de l'Accord entre le Congo et le FMI appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) dont une mission vient de séjourner dans le pays il y a peu (NDLR: du 8 au 19 mai 2023), l'institution de Bretton Woods a tiré la sonnette d'alarme «*sur la rationalisation des carburants à la pompe, la priorisation des dépenses d'investissements et sociales*». Le FMI aurait aussi demandé au Gouvernement congolais «*de remédier aux dérapages budgétaires antérieurs*». Les autorités congolaises devront ensuite «*s'attaquer à l'épineuse question des subventions des carburants à la pompe dont, selon le Fonds, le gros des bénéficiaires ne profite en réalité qu'aux nantis*». S'agissant spécifiquement des subventions des carburants, «*le FMI reste dans l'attente d'une déréglementation progressive des prix des carburants*». Le confrère rappelle que «*les autorités congolaises ne sont pas encore parvenues au seuil minimum critique de 50% voulu par le Fonds concernant la rationalisation des subventions du soutien public des prix des carburants à la pompe*». Enfin, toujours d'après EcoMatin, «*les discussions se poursuivront en vue de finaliser les détails de la mise en œuvre de ces mesures politiques, question de parvenir à un accord au niveau des services devant déboucher à un troisième décaissement d'appuis budgétaires*».

### Voiries urbaines: à quand le début des travaux de réhabilitation?

On n'en parlera jamais assez, de l'état des voiries de la capitale congolaise! Tellement elles se dégradent au fil des jours, au vu et au su des autorités compétentes. L'on en veut pour preuve, à Baongo par exemple, les avenues des Trois Francs (ex-Guynemer) et Simon Kimbangu, où de véritables cratères se sont formés sur presque toute la chaussée, comme si des obus de mortiers s'étaient abattus sur ces voies du deuxième arrondissement. Il y a quelques années, circuler sur ces deux itinéraires procurait du plaisir. Mais aujourd'hui, rien qu'à penser que sa trajectoire vous oblige à passer par là, rend déjà triste. Non seulement parce qu'il faut beaucoup de temps pour traverser ces cratères, mais également en pensant aux dégâts qu'ils pourraient causer à son véhicule. Les usagers de la route et les habitants de Brazzaville avaient sauté de joie lorsqu'ils ont appris que le Gouvernement avait dégagé des milliards pour réhabiliter ces voiries urbaines. Mais leur attente se fait longue...

### Un prêtre missionnaire arrêté à Brazzaville pour trafic de cocaïne

Un prêtre missionnaire originaire de la RDC voyageant par Ethiopian Airlines a été interpellé à son arrivée le dimanche 14 mai dernier à l'aéroport international Maya-Maya. Selon «*Le Troubadour de Brazzaville*», il transportait de la cocaïne dans son estomac. Le prêtre aurait attiré l'attention des policiers du fait de sa provenance initiale, le Brésil. C'est ainsi qu'il lui a été notifié de se plier à certains examens de routine, ce qu'il a fait non sans opposer d'abord une résistance. Les examens ont finalement démontré qu'il avait des boulettes de cocaïne dans le ventre. L'homme d'église a reconnu être dans le trafic de drogue depuis 2021.

### Une rafale de vent provoque la chute d'un poteau électrique

La scène s'est passée le mercredi 23 mai 2023, rue Malonga Mabilia, à Indzouli, un quartier de l'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba. Un poteau en bois de l'éclairage public s'est effondré suite à un vent violent. Heureusement, il n'y a eu aucun blessé, la rue étant déserte au moment où l'incident s'est produit. D'après les premières informations, la chute serait due à la corrosion de l'équipement électrique provoquée par les termites.

### Spectaculaire incendie sur le campus ENS à Brazzaville

Un incendie s'est déclaré le mercredi 24 mai 2023 à Brazzaville, vers 1 heure du matin, dans un bâtiment du Campus ENS de l'Université Marien Ngouabi, entraînant l'évacuation en quatrième vitesse des occupants. C'était le sauve-qui-peut. Les flammes, parties du troisième niveau de l'immeuble, ont calciné totalement une pièce où logeaient cinq étudiants. Documents, casiers de boisson, vêtements, mobiliers, matelas, etc., tout est parti en fumée. Ce campus, il faut le rappeler, est dans un état de délabrement très avancé. Chaque fois, on promet de le réhabiliter, mais rien ne se fait.

### De l'argent dans les nids de poules

Pour éviter les accidents, les embouteillages, les embourbements de véhicules dus à la dégradation des routes, les jeunes de certains quartiers de la capitale congolaise s'improvisent en ingénieurs de génie civil. Ils ont fait des trous sur la chaussée leur gagne-pain. Aux endroits de la chaussée touchée par une détérioration particulière, ils travaillent. Une pioche, une pèle ou une machette pour boucher les trous font office d'engins en lieu et place du matériel de génie civil. Ce sont des tas de gravats versés dans les trous qui servent de bitume. Et au passage de chaque véhicule, de moto une écuelle est présentée aux usagers pour payer la facture.

LES JEUNES CONGOLAIS PARLENT DE LA SCIENCE

**Est-ce que les parasites du paludisme sont tous bien détectés avec les tests de diagnostic rapide utilisés en république du Congo?**

Le paludisme est une maladie causée par un microbe appelé Plasmodium. Trois principales espèces de plasmodium circulent au Congo: Plasmodium falciparum, Plasmodium malariae et Plasmodium ovale. En Afrique, le Plasmodium qui tue le plus est Plasmodium falciparum.

Avant de donner le traitement contre le paludisme à une personne qui présente les symptômes comme la fièvre, les maux de tête, la nausée, le vomissement, le médecin doit s'assurer que le parasite du paludisme est bien dans le corps de la personne. En effet, le parasite se cache dans le sang (les globules rouges) pour bien se multiplier. Lorsqu'ils sont très nombreux, le globule rouge éclate et les parasites se promènent dans le sang. C'est pourquoi on prend une goutte de sang pour voir si on est malade du paludisme. Parmi les tests utilisés pour dire si une personne a le paludisme, l'examen au microscope de la goutte de sang (goutte épaisse) est le souvent. Cependant, pour avoir des bons résultats avec cette technique, il faut avoir un microscope de bonne qualité, des techniciens de laboratoire bien formés et l'électricité. Cet examen prend beaucoup de temps (presque 2 heures de temps).



Le professeur Francine Ntumi devisant avec des élèves

Les chercheurs ont alors inventé un test plus rapide, moins cher, dont les résultats sont lus à l'œil nu, qui ne nécessite pas de formation spéciale. Ces tests de dépistage rapide peuvent être utilisés même dans les villages où il n'y a pas d'électricité. Ces tests de dépistage rapide du paludisme recherchent dans le sang, la présence des protéines HRP2 et HRP3 du Plasmodium falciparum. Malheureusement, les études effectuées au cours de ces dernières années montrent que certains parasites du paludisme ont muté et ne produisent plus de protéines HRP2 et HRP3. Cela signifie que si une personne est infectée par ces types de parasites mutés, le test de dépistage rapide va donner un résultat négatif et la personne ne sera

pas bien traitée. Les chercheurs de la Fondation Congolaise pour la recherche Médicale ont conduit une étude sur plus de 1000 personnes ayant le paludisme au Congo et ils ont regardé comment étaient ces parasites. Étaient-ils mutés ou non? Selon les résultats de leur travail, aucun cas parasite n'était muté donc les tests de diagnostic rapide que l'on utilise au Congo sont encore efficaces. Ouf, nous sommes rassurés mais nous encourageons les chercheurs à continuer à vérifier qu'aucun parasite muté n'entre au Congo.

**Etablissement scolaire Alyou Fatima de Kombo**  
(Les élèves de classe de CM2, de la Seconde, des premières et terminales)

POINT DE VUE

**La propriété foncière comme moyen de protection contre l'écocide**

La propriété foncière confère un caractère sacré à la nature. Il y a des surfaces sur lesquelles des familles exercent en vertu de la coutume, un droit exclusif. Aucun étranger n'y a accès sans l'autorisation des autorités familiales compétentes et moyennant le paiement d'un droit d'accès limité et temporaire. Le clan propriétaire foncier veille à l'exploitation de son domaine, à sa protection et donc à sa conservation. Les contrevenants subissent des sanctions du genre : Perte des chemins de retour, raréfaction du gibier, du poisson, des fruits et autres produits de la forêt. C'est ainsi qu'on fait cesser les abus et se créent par conséquent des réserves naturelles vieilles de plusieurs centaines d'années. La forêt sacrée est faite donc d'interdits inviolables et on s'en sert déceimment en pensant aux générations futures. Il y a ainsi une gestion logique intergénérationnelle et extra-générationnelle qui va au-delà de toute considération magico-religieuse. Chaque génération, en respectant les interdits, préserve le patrimoine au profit des générations futures. Dans ce sens, les générations qui se succèdent entretiennent des liens étroits avec la nature par le respect et la crainte de l'esprit supérieur ou tutélaire du clan. La propriété foncière est une

forme de réglementation de l'exploitation de la nature. Il s'agit là d'une écologie qui apparaît comme une philosophie de la protection de la vie. «L'homme peut et doit modifier la nature comme il peut et doit la protéger, car protéger la nature, c'est protéger la vie» (Luc Ferry, le nouvel ordre écologique) Editions Crasset, Paris 1992). Bien que cette conception eût pour fondement les croyances ancestrales, ce comportement face à la nature dénote d'une éthique qui juge la valeur morale d'une action à la lumière de ses conséquences «Agi de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentique humaine» (Hans Jonas, le principe de responsabilité). Ainsi au lieu de se limiter à une éthique anthropocentrée. Le Congolais devrait adopter une éthique de responsabilité, éthique qui tient compte des dangers que l'action fait courir à l'humanité de demain. Le Congolais d'aujourd'hui n'observe plus ses prescriptions, ses agissements affectent tout son environnement. Avec la promotion du matérialisme hégémonique, du consumérisme et du culte de l'argent-roi, la nature n'a plus aucun secret, tout respect de la création a disparu. Le règne de l'argent à créer le chef du clan détenteur du pouvoir des folles envies de tout vendre en lotissant même les zones non constructibles. Contre l'argent, il

a changé toutes ou presque les terres qu'il a héritées de ses ancêtres. On vient presque de tous les coins du pays pour acheter d'immenses parcelles de terre dans cet espace insaisissable et incessible, des symboles qui marquent l'histoire du clan ont disparu. Cet ultra libéralisme a atteint le propriétaire foncier lui-même qui se réfugie désormais derrière les hauteurs des montagnes. Ayant vendu toutes ses terres ou presque, le propriétaire foncier brûle et rase les forêts pour pratiquer des cultures, il construit sur des terrains accidentés, surexploite les terres, ce qui est à l'origine de la disparition des forêts, de l'érosion des sols, de la désertification etc... La croissance démographique et la surexploitation des ressources naturelles, responsable de l'aggravation de la pauvreté et de l'augmentation de l'insécurité alimentaire, sont causes des changements environnementaux. Le développement durable signifie qu'il faut un développement capable de répondre aux besoins des générations actuelles, sans ruiner l'environnement, ni compromettre la capacité des générations futures de satisfaire, à leur tour, leurs besoins.

Jean KOUOTO  
(Philosophe)



Société Commune de LOGistique

N/Ref : 2023/05/0165/SCLOG/DARH/DF/DG

**APPEL A CANDIDATURE : Assistant Juridique et Fiscal**

La Société Commune de Logistique (SCLOG en sigle), a pour mission le stockage et le transport massif des hydrocarbures liquides dans tout l'étendue du territoire national. Implanté sur 7 départements dans 8 localités, à travers la République du Congo, la SCLOG rassemble 128 collaborateurs engagés pour ramener les produits pétroliers liquides au plus près des différentes communautés.

Dans le cadre de son évolution organisationnelle, la SCLOG recherche un assistant juridique et fiscal.

**Lieu d'occupation du poste:** Siège SCLOG à Brazzaville

**Missions:**

- Sous la supervision hiérarchique et opérationnelle de la Direction Financière, vous avez la charge de:
  - Préparer les déclarations fiscales et assurer le parfait règlement de tous les impôts et taxes (TVA, cotisations sociales, taxes diverses).
  - Participer aux arrêtés mensuels des comptes pour la partie fiscale en lien avec les équipes comptables.
  - Conseiller et assister les différentes Directions sur toutes les questions juridiques et fiscales liées à l'activité,
  - Assister, conseiller et accompagner l'équipe de la Direction financière et de la Direction administrative dans le cadre des contrôles fiscaux et administratifs,
  - Vous êtes interlocuteur des conseillers fiscaux et des avocats de la SCLOG dans le cadre de vos missions
  - Préparer les contrôles fiscaux,
  - Documenter les positions fiscales prises en vue de se conformer aux obligations légales ou de contrôles fiscaux ultérieurs,
  - Suivre les contentieux avec l'administration fiscale et assurer une bonne qualité de relation avec l'administration fiscale,

- Evaluer le risque fiscal (manquement à la loi, sanctions potentielles) des opérations en cours ou à venir,
- Réaliser des études ponctuelles demandées par la Direction Financière sur le risque fiscal,
- Vous veillez à la bonne conformité juridico fiscale de toutes les opérations courantes de la société
- Vous assurez le suivi, le renouvellement et l'élaboration de tous les contrats de la société (clients, fournisseurs)
- Vous suivez, analysez les textes juridiques et fiscaux, les normes et règlements dans le cadre d'une veille réglementaire,
- Vous Assurez un suivi et une analyse de l'actualité fiscale et juridique,
- Vous contribuez à instaurer une bonne gouvernance fiscale : conseiller les services, informer les opérationnels et les sensibiliser aux enjeux fiscaux.

**Profil Recherché**

Formation de niveau Bac + 2/3 de type Droit des sociétés, fiscal, contentieux d'affaires avec 3 ans d'expérience souhaitée sur un poste similaire (débutant(e) accepté(e) avec un BAC+5 si stages significatifs en entreprise ou cabinet fiscaliste). Vous disposez d'une bonne culture juridique, d'un esprit d'analyse et de synthèse. Vous devez avoir une bonne maîtrise du Pack Office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

**Compétences techniques:**

Connaissance des lois et décrets en vigueur, de l'environnement juridique et légal congolais, du code général des impôts et de la fiscalité douanière  
Maîtrise des notions juridiques clés relatives aux contrats  
Excellentes qualités rédactionnelles

**Soft skills:**

Vous êtes autonome, impliqué(e), rigoureux(se), dynamique et avez un excellent relationnel notamment avec les opérationnels  
Vous êtes à l'écoute des problématiques de chacun et faites preuve de curiosité et de synthèse.  
Vous avez le sens du respect des délais, des engagements et une bonne résistance au stress  
Au-delà de vos compétences techniques, votre savoir être est un atout, vous aimez le travail en équipe et vous êtes un très bon communicant.  
Vous faites preuve d'un grand sens de l'intégrité et de l'éthique

**Conditions de soumission en interne:**

- Aviser son supérieur hiérarchique donc le M+1 voir le M+2 pour manifester son intention de postuler ;
- Transmettre votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation avec prétention salariale) au plus tard le 31 mai 2023 à la Direction Administrative et des Ressources Humaines,

**Conditions pour candidature externe**

Les candidatures, composées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, une photocopie de la pièce d'identité, une photocopie des différents diplômes, un récépissé d'inscription à l'ACPE sont à transmettre à :  
- L'Agence Congolaise pour l'emploi (ACPE) sise boulevard Denis SASSOU NGUESSO et  
- La Société Commune de Logistique (SCLOG) sise Avenue Félix Eboué Mpila.

Un test de sélection des candidats sera organisé à Brazzaville à une date qui sera communiquée aux candidats retenus.

Date limite de transmission des candidatures: le 30 Juin 2023 à 17H00

Fait à Brazzaville, le 02 mai 2023



## SOMMET DU G7 AU JAPON

# Une détermination à relever les défis mondiaux actuels

Le sommet du G7 organisé cette année par la présidente japonaise s'est tenu du 19 au 21 mai 2023 à Hiroshima, au Japon. «Nous, dirigeants du Groupe des sept (G7), nous sommes réunis à Hiroshima plus unis que jamais dans notre détermination à relever les défis mondiaux actuels et à tracer la voie vers un avenir meilleur», ont relevé les participants.



Les dirigeants du Groupe des 7 autour de la table

Les principales questions abordées au cours des neuf séances de travail se sont articulées autour de l'agression de la Russie contre l'Ukraine; le désarmement et la non-prolifération nucléaires; l'économie mondiale, la finance et le développement durable; le changement climatique, l'énergie et l'environnement; la sécurité alimentaire et la santé; le dialogue avec les partenaires à l'échelon international.

S'agissant de l'agression de la Russie contre l'Ukraine, le G7 a une nouvelle fois condamné avec la plus grande fermeté la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Il a annoncé de nouvelles mesures visant à accroître les coûts pour la Russie et ceux qui soutiennent son effort de guerre. Le Groupe fera en

sorte que les exportations de tous les articles essentiels à la machine de guerre russe soient limitées dans l'ensemble des juridictions du G7. Les dirigeants ont également envisagé d'agir pour empêcher davantage l'évitement ou le contournement des mesures prises à l'encontre de la Russie; de limiter l'utilisation par la Russie du système financier international.

Le G7 a réitéré son appel aux tiers pour cesser d'apporter un soutien matériel à l'agression de la Russie contre l'Ukraine. Il continuera de prendre des mesures contre les acteurs de pays qui procéderont ainsi dans le cadre de cette guerre menée par la Russie. Le Président ukrainien Volodymyr

Zelensky s'est joint aux dirigeants du G7, les 20 et 21 mai. Le G7 a réaffirmé qu'il soutiendrait l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudrait. Il a été affirmé l'importance que revêtent les efforts de désarmement et de non-prolifération pour créer un monde plus stable et plus sûr. Les menaces de la Russie d'utiliser des armes nucléaires contre l'Ukraine sont irrecevables selon le G7 qui est déterminé à favoriser une reprise économique forte et résiliente au niveau mondial.

Le Groupe s'engage à promouvoir l'emploi, la croissance durable et la prospérité pour tous; à rendre les chaînes d'approvisionnement plus résilientes et plus fiables; à

prendre des mesures qui s'imposent pour maintenir la stabilité financière et la résilience du système financier mondial. C'est ainsi qu'a été réaffirmé une volonté commune de mobiliser jusqu'à 600 milliards d'euros d'ici à 2027 en faveur du partenariat du G7 pour les infrastructures et les investissements mondiaux.

Il a été reconnu par ailleurs le rôle essentiel que les grandes économies ont à jouer pour limiter la hausse de la température mondiale au cours des décennies actuelles et suivantes. Les pays du G7 coopéreront avec les pays en développement et les pays émergents afin d'accélérer la réduction des émissions et de soutenir une transition énergétique juste dans ces pays. Des mesures concrètes ont été prises pour lancer la déclaration d'action d'Hiroshima pour la résilience de la sécurité alimentaire au niveau mondial avec les pays partenaires, afin de répondre aux besoins actuels et futurs. Le G7 est déterminé à investir dans la santé mondiale, à relancer la coopération internationale et à travailler avec les partenaires pour parvenir à un monde centré sur l'humain et résilient, qui ne laisse personne de côté.

Alain-Patrick MASSAMBA

## NIGERIA

## Bola Tinubu prend les rênes du pouvoir

Après avoir prêté serment lors d'une cérémonie à Eagle Square, dans la capitale Abuja, Bola Ahmed Tinubu a été officiellement investi, lundi 29 mai 2023, Président du Nigeria. Il succède à Muhammadu Buhari qui a dirigé le pays pendant deux mandats. La cérémonie s'est déroulée en présence de dirigeants et dignitaires venus de la région et du monde entier, au nombre desquels, le Président Denis Sassou-Nguesso du Congo.



Bola Ahmed Tinubu, nouveau président nigérien

L'ancien gouverneur de l'Etat de Lagos et vétéran de la politique a, dans son discours, présenté sa vision et ses plans pour le progrès du pays, soulignant la nécessité d'assurer la croissance économique et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, qui ont frappé le Nigeria ces dernières années. «Nous travaillerons à assurer une croissance économique du produit intérieur brut de pas moins de 6%», a déclaré Bola Tinubu. Avant de formuler le vœu de travailler sans relâche à améliorer les conditions de vie des Nigériens et à bâtir une nation prospère qui servira de phare illuminant la voie vers l'espoir en Afrique.

De même, il a annoncé que la subvention sur le carburant, longtemps un fardeau pour les recettes publiques, avait pris fin, puisque le budget 2023 ne prévoyait aucune disposition à cet égard. Son gouvernement, a-t-il précisé, injecterait des fonds dans les infrastructures et d'autres domaines pour renforcer l'économie. Bola Tinubu, prend aussi l'engagement de débarrasser le Nigeria du terrorisme et de la criminalité.

Le nouveau Président nigérien a, en outre, indiqué qu'il mettra fin à la pauvreté extrême, promouvra une production de nourriture plus abondante, assurera l'inclusion des femmes et des jeunes et découragera la corruption. Agé de 71 ans, Bola Tinubu, homme politique aguerrri, est sorti vainqueur d'un scrutin présidentiel qui a été âprement disputé en février dernier.

A.-P. MASSAMBA

## CENTRAFRIQUE

# La loi sur la «tokenisation» des ressources approuvée

L'Assemblée nationale centrafricaine a adopté lundi 29 mai 2023 le projet de loi sur la «tokenisation» des ressources naturelles (attirer des investisseurs en facilitant l'acquisition de titres de propriété garantis par la technologie «blockchain»). Cette loi permettra de vendre en ligne des titres numériques de propriété foncière. Pour les autorités, il s'agit de valoriser les richesses du pays et de faciliter leur exploitation tout en luttant contre la corruption. En revanche, l'opposition dénonce l'adoption à marche forcée d'un projet de loi irréaliste.

Ressources forestières, minières, agricoles, pétrolières: le potentiel centrafricain est immense mais n'a jamais été exploité. Le gouvernement espère donc attirer des investisseurs en facilitant l'acquisition de titres de propriété garantis par la technologie «blockchain». Cette manière aurait aussi pour avantage de faire des économies dans l'administration et de lutter contre la corruption. Pour les autorités, la «tokenisation» est la suite logique de



Les députés centrafricains se sont prononcés sur la «tokenisation»

la loi d'avril 2022 sur les cryptomonnaies, et le moyen de dynamiser l'utilisation du bitcoin et du sangocoin, dont le lancement a été un échec. La plateforme Sango permettra de créer en ligne une société de droit centrafricain pouvant acquérir des titres numériques de propriété foncière.

Le ministre des Mines Rufin Benam Beltoungou s'est dit certain de la conformité du texte aux règles communes de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et que cette «expérience pionnière» permettra à ses voisins de se prononcer sur le sujet.

Les députés d'opposition membres de la Commission mixte sur le projet ont boycotté la plénière. Anicet-Georges Dologué, Martin Ziguélé et Rachel Ngakola dénoncent une loi examinée en moins d'une semaine, votée le dernier jour de la session ordinaire de l'Assemblée: il a été demandé aux députés «de voter un texte qu'ils n'auront pas eu le temps de lire, alors même qu'il s'agit d'une loi qui ambitionne de révolutionner complètement l'organisation de l'économie de notre pays», évoquent-ils dans leurs réserves.

Sur le fond, ils soupçonnent

le gouvernement «d'organiser le bradage des ressources naturelles à toute la pègre de la planète», là où la priorité devrait être, selon eux, «d'améliorer les moyens de contrôle pour permettre une meilleure captation des ressources tirées de ces secteurs économiques».

Selon la loi, les investisseurs «ont le droit de transférer à l'étranger l'intégralité des bénéfices annuels qui leur reviennent après paiement des impôts, droits et autres obligations».

La Centrafrique a son économie dévastée après des années de guerre civile. Selon l'ONU, un habitant sur dix a l'électricité et internet et vit sous perfusion de l'aide internationale. Le pays avait été le second, après le Salvador, à adopter les cryptomonnaies comme monnaies de référence et avait provoqué des remous mais, surtout, l'inquiétude des organisations régionales, africaines et internationales.

Gaule D'AMBERT

## INDUSTRIE

## Aliko Dangote implante une méga-raffinerie à Lagos

La méga-raffinerie du multimilliardaire Aliko Dangote a été inaugurée, lundi 22 mai 2023 à Lagos, par le Président Muhammadu Buhari. Cette raffinerie ambitionne de répondre entièrement aux besoins en carburant du pays le plus peuplé d'Afrique et d'en exporter sur le continent.



L'imposante raffinerie construite à Lagos par Aliko Dangote

Lancé en 2013, le projet industriel de plus de 18,5 milliards de dollars, le double du coût initial, est la plus grande raffinerie à train unique au monde, et devrait à plein régime avoir la plus grande capacité de raffinage de brut en Afrique. Le site de la raffinerie s'étend sur 2635 hectares de terrain dans la zone franche de Lekki.

D'après le Président Muhammadu Buhari, «ce complexe a la capacité de traiter 650.000 barils de brut par jour, ce qui permettra à notre pays d'atteindre l'autosuffisance en matière de produits raffinés, et même d'avoir des réserves pour l'exportation. Il s'agit d'une étape importante pour notre économie et d'un changement de donne pour le secteur pétrolier, non seulement au Nigeria, mais sur l'ensemble du continent».

Décrivant son projet, l'homme d'affaires Aliko Dangote indique: «Notre premier objectif est de nous assurer qu'au cours de cette année, nous serons en mesure de satisfaire pleinement les demandes de notre pays. A terme au moins 40% de la capacité de la raffinerie sera disponible pour l'exportation, ce qui devrait entraîner pour le pays d'importantes entrées de devises».

Des pipelines sous-marins d'une longueur de 1100 kilomètres ont été installés pour relier le delta du Niger, riche en pétrole, au complexe industriel qui, outre la raffinerie, dispose également d'usines pétrochimiques et d'engrais. Construit à côté du nouveau port en eau profonde de Lekki, inauguré en 2022, le site industriel permettra de désengorger le port de Lagos, mais aussi d'exporter une partie du pétrole raffiné de Dangote vers d'autres pays d'Afrique.

Selon un analyste, la méga-raffinerie de Dangote devrait permettre au Nigeria d'en finir avec les fréquentes pénuries de carburant, mais aussi d'augmenter la qualité du carburant en circulation.

Plus gros producteur de pétrole en Afrique, le Nigeria, avec ses 215 millions d'habitants importe la quasi-totalité de son carburant en raison de la défaillance de ses raffineries d'Etat. Et, les pénuries de carburant empoisonnent le quotidien de ses habitants.

La cérémonie d'inauguration de cette industrie a réuni plusieurs chefs d'Etat du continent: Mohamed Bazoum du Niger, Macky Sall du Sénégal, Nanan Akufo-Addo du Ghana, Faure Gnassingbe du Togo, ainsi que des responsables nigériens.

A.-P. MASSAMBA

EGLISE CATHOLIQUE AU CONGO

# Il y a dix ans NN. SS Urbain Ngassongo et Miguel Angel Olaverri étaient sacrés évêques

L'année 2013 a été riche en dons et en grâces en surabondance avec les nominations de trois fils de l'Eglise du Congo à la dignité épiscopale par le Pape Benoit XVI peu avant sa renonciation à la charge papale. Pour cette édition, nous parlons de deux évêques nommés en la fête de la Chaire de Saint Pierre Apôtre, le 22 février 2013, par le Pape Benoit XVI et par la même occasion ou il créait un nouveau diocèse.

Il s'agit de NN. SS Urbain Ngassongo, prêtre du diocèse d'Owando, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) nommé évêque du nouveau diocèse de Gamboma. Il a reçu son ordination épiscopale et sa prise de possession canonique le 21 avril 2013 sur le parvis de la cathédrale Saint Pie X de Gamboma, des mains de Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, accompagné de Mgr Jan Romeo Pawlowsky, nonce apostolique au Congo et au Gabon. Si dans le diocèse de Gamboma, cette commémoration est passée sous silence, dans l'archidiocèse de Pointe-Noire, Mgr Miguel Angel Olaverri Arroniz a célébré une messe le vendredi 28 avril 2023 en l'église Christ-Roi de Loandjili, le 4<sup>e</sup> arrondissement de la ville Océane. Il était accompagné de Mgr Toussaint Ngoma Foumanet, évêque de Dolisie et de la Province ecclésiastique du sud-ouest (PESO), assisté de nombreux prêtres, religieux et religieuses venus des différentes paroisses de l'archidiocèse de Pointe-Noire, dans une animation liturgique des chorales de la paroisse d'accueil.

Dans son homélie tirée de l'évangile de Saint-Jean 6,52-59, l'heureux du jour a souligné que « Jésus est venu pour donner vie à la vie. Jésus nous parle de la vie qui est reçue par la force de l'esprit venant du père, dans le fils qui est présent dans notre vie. Dans ce fils qui est présent pour nous, dans l'eucharistie. Il est présent

par la parole, l'eucharistie et la charité fraternelle. C'est dans ces trois endroits que le Christ se fait présent chaque jour dans notre vie. N'abandonnons pas la parole de Dieu, essayons de l'approfondir, de la préparer pour nous les prêtres, tous les jours, afin de donner à manger cette parole du Seigneur. Annoncer la parole, c'est facile, mais incarner la parole dans notre vie, évangéliser les gens, c'est un travail de longue haleine, c'est un travail de constance et c'est un grand travail d'une grande foi dans le Seigneur », a dit Mgr Miguel. Avant d'inviter le peuple de



dans notre diocèse », a-t-il ajouté. Vers la fin de la messe, l'abbé Alain Loemba Makosso, vicaire général de l'archidiocèse de Pointe-Noire a rendu hommage à l'heureux du jour pour sa sollicitude fraternelle à l'égard de son clergé. « Nous voulons saluer votre remarquable en-

qui opposaient l'archidiocèse de Pointe-Noire et les diocèses de Dolisie et Nkayi, la prise en charge du clergé et l'ensemble des ouvriers apostoliques qui demeure l'une des préoccupations de votre ministère », a dit l'abbé Alain Loemba Makosso.

A noter que Mgr Miguel Angel Olaverri Arroniz est prêtre religieux de la Congrégation des salésiens de Don Bosco nommé administrateur apostolique du diocèse de Pointe-Noire le 31 mars 2011 par le Pape Benoit XVI, suite à la démission de Mgr Jean-Claude Makaya Loemba. Il a été ordonné évêque le 28 avril 2013 par Mgr Pierre Pican, évêque émérite de Bayeux-Lisieux, en France. Il a été nommé archevêque de Pointe-Noire et de la Province ecclésiastique du sud-ouest (PESO) le 30 mai 2020 par le Pape François. Il a reçu son pallium, la dignité archiépiscopale le 23 août de la même année des mains de Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon.

Pascal BIOZI KIMINOU & Madocie Déogratias MONGO



Mgr Miguel Angel Olaverri Arroniz jubiland de joie pendant la messe

Dieu à l'adoration continue du Saint-Sacrement. « Nous devrions avoir une attitude de service. Vous et nous ensemble dans une marche synodale. Je vous remercie parce que nous voulons marcher ensemble et continuer à marcher ensemble. Prions le Seigneur pour cette unité, pour cette communion

gagement pour la protection et l'entretien de notre patrimoine mobilier et immobilier. Merci d'avoir soutenu la durée de la commission patrimoine qui nous a permis d'ailleurs de sauvegarder nos patrimoines de Loango, de Diosso, de Pounga et autres. Un grand merci pour la décision courageuse qui met fin aux litiges

EGLISE CATHOLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE

## La Province spiritaine célèbre les 140 ans de l'évangélisation

En communion avec l'Eglise locale qui célèbre les 140 ans de son évangélisation initiée par les missionnaires spiritains, la grande famille spiritaine du Congo, consacrés et laïcs, s'est réunie dans l'archidiocèse de Pointe-Noire, à l'occasion du pèlerinage national de Pentecôte, pour célébrer à son tour la naissance de la foi au Congo, en attendant la clôture de ces festivités le 4 juin à Brazzaville. Ce pèlerinage s'est déroulé le 24 mai 2023 à Loango, porte d'entrée de l'évangélisation au Congo, avec pour thème : « A la découverte de notre patrimoine historique commun: aux sources de l'évangélisation du Congo par les spiritains ».

Ce thème a été animé par le père Elvis Elen-gabeka, recteur du séminaire international Daniel Brotier de Libreville. La messe a été présidée par Mgr Toussaint Foumanet Ngomat, évêque de Dolisie, spiritain, en présence de Mgr Miguel Angel Olaverri, archevêque de Pointe-Noire et Pierre Bilongo. Ces pèlerins sont venus de quatre coins du pays avec beaucoup de ferveur pour vivre ce moment de prière et de réflexion sur l'histoire commune des chrétiens au Congo.

Pour le supérieur provincial, le retour-recours à notre patrimoine historique commun, nous invite avant tout à prendre d'avantage conscience du sens de notre en-

gagement au service de l'Eglise et de la société congolaise, dont nous sommes pour la plupart les fruits, a affirmé Pierre Bilongo. Le contenu que nous donnons à cette journée est très dansé; ni autosatisfaction, ni revendication, ni apologie, mais simplement, nous sommes venus recueillir et prier; rendre grâce à Dieu pour le chemin parcouru, le don et l'héritage reçus de nos aînés dans la foi, dont les dispositions humaines pourtant moins adaptées au milieu furent supplantées par leur zèle apostolique et leur désir de voir se réaliser ce jour, a-t-il ajouté. Mgr Toussaint a, quant à lui, salué avec élégance ce geste missionnaire combien prophétique



L'évêque de Dolisie et l'archevêque de Pointe-Noire entourés des concélébrants

car les spiritains sont enracinés profondément dans l'histoire de l'Eglise du Congo, et ils se sont faits en toute humilité la voix des sans voix. Ce faisant, ils veulent rendre justice à l'histoire, en revisitant ensemble leur passé et l'appropriant pour lui donner une dimension nouvelle car, le peuple qui ne connaît pas son histoire, est un peuple qui ne peut pas se projeter vers l'avenir. De même, une Eglise qui ne

témoigne pas ne peut pas porter des fruits, a-t-il déclaré dans son homélie. L'évêque de Dolisie a, par ailleurs, invité ses confrères spiritains à consolider l'unité au sein de la province, a-t-il conclu. En effet, l'histoire des spiritains et l'Eglise du Congo, a commencé en 1882, lorsque le père Carrie fit l'acquisition du vaste terrain de Loango. Puis le 25 août 1883 avec le frère Vivien Kehren, ils

## Programme du Jubilé du 140<sup>e</sup> anniversaire de l'évangélisation du Congo (1883-2023)

Thème: « Pour une Eglise plus synodale: La multitude de ceux qui étaient devenus croyants n'avait qu'un cœur et une âme » (Ac 4, 32)

Province Ecclésiastique du Centre (PEC)  
Archidiocèse de Brazzaville

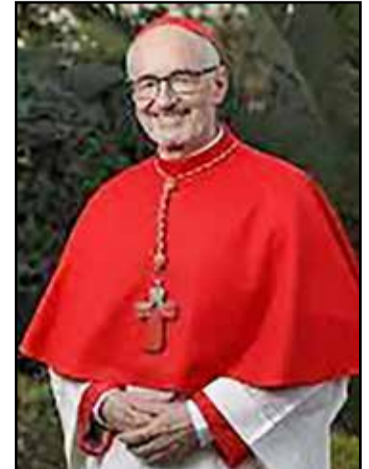
Judi 1<sup>er</sup> juin 2023

16h 30-18h30: concert religieux à la Basilique Sainte Anne du Congo

Vendredi 2 juin 2023

9h 00-12h 00: Pèlerinage à Linzolo (Visite + Messe)

18h 00: arrivée du Cardinal Czerny et sa suite



Samedi 3 juin 2023

9h00-12h00: Conférence-débat à l'hôtel de l'ACERAC

16h30-18h00: rencontre du Cardinal avec les Commissions chargées du Développement humain à l'hôtel de l'ACERAC (Caritas, Justice et Paix, CEEDUC, Environnement, CEMIR, (Migrants), Pastorale de la santé et de la Prison, Conférence des Supérieurs Majeurs et les responsables des Mouvements d'apostolat).

Dimanche 4 juin 2023

10h 00: Messe solennelle + ordinations sacerdotales présidée par Son éminence le Cardinal Michaël Czerny s.j. préfet du Dicastère pour la Promotion du Développement humain intégral, à la Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur.

Lundi 5 juin 2023

10h 00: Visite du Musée du Cardinal Emile Biayenda

11h 00: Rencontre du Cardinal avec les archevêques et évêques du Congo à la Nonciature apostolique.

Mardi 6 juin 2023

• **Matin:** Visite d'une œuvre sociale (Menuiserie à la paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé)

• **Soir à 18h 00:** Retour du Cardinal à Rome (par Air France).

Abbé Armand Brice IBOMBO  
Secrétaire général de la CEC

commencèrent les travaux de la mission de Loango. Depuis ce jour, jusqu'à maintenant de nombreux spiritains se sont succédé pour annoncer le Christ dans ce beau pays, le Congo.

Parmi les plus illustres, outre Hyppolite Carrie, il y a Giro, Duparquet, Augouard, Fauret et bien d'autres.

Séverin MOUCE  
(Loango)

### NECROLOGIE

M. Edgard MAHOUKOU "Ekoumani" et tous les enfants MAHOUKOU ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère Armand Cyriack MAHOUKOU "Carlos Mozer", survenu le samedi 27 mai 2023 à l'hôpital de Talangai.



La veillée se tient à la rue Kikouimba, n°48, à Texaco La Tsiémé, après l'avenue de l'Intendance (Référence : avenue Papa Gâteau). Le programme et le lieu des funérailles vous seront communiqués ultérieurement.



# Le Cardinal Michaël Czerny rehausse l'éclat du jubilé des 140 ans

L'Eglise catholique au Congo célèbre cette année ses 140 ans d'évangélisation (1883-2023). L'événement se tient sur le thème: «Pour une Eglise plus synodale: la multitude de ceux qui étaient devenus croyants n'avait qu'un cœur et une âme» (Act 4,32). Comme il y a quarante ans lors du centenaire, les festivités liées à ce jubilé ont permis, de parcourir trois stations missionnaires: Owando, Loango et Linzolo, avant de connaître leur épilogue le 4 juin à Brazzaville. A l'occasion, le Pape François a dépêché l'un de ses collaborateurs de la Curie, le Cardinal Michaël Czerny, préfet du Dicastère pour le développement humain intégral, pour venir le représenter.



Le Cardinal Michaël Czerny échangeant avec le Pape François

L'hôte de l'Eglise du Congo foule le sol de ce pays de 342.000km<sup>2</sup> vendredi 2 juin en soirée. Dans la délégation du Cardinal préfet se trouvent Mgr Hyacinthe Dione du Dicastère pour l'évangélisation, le père jésuite Avelino Chico, membre du Dicastère pour le développement humain intégral. En terre congolaise, l'envoyé spécial du Pape vient confirmer la foi du peuple de Dieu qui l'accueille dans la liesse.

La visite du Cardinal Czerny est jalonnée par d'intenses activités: conférence-débat sur les 140 ans à l'hôtel ACERAC, rencontre avec les Commissions chargées du développement humain (Caritas, Justice et Paix, Education catholique, pastorale de l'Enfance et de la jeunesse, Environnement, Migrants. Et aussi des rencontres avec la pastorale de la santé et de la prison, la Conférence des supérieurs majeurs, les responsables des mouvements d'apostolat. Le séjour au Congo du patron du

Dicastère pour le développement humain intégral sera couronné par la messe pontificale qu'il présidera dimanche 4 juin 2023 à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, au cours de laquelle il ordonnera 9 prêtres. Le lendemain lundi, veille de son retour à Rome, le prélat visitera le musée du vénéré Cardinal Emile Biayenda, dont les filles et fils du Congo attendent avec ferveur l'aboutissement de la cause de béatification et de canonisation introduite à Rome depuis des années. La série de rencontres se bouclera par celle que le Cardinal aura ce même lundi 5 juin avec l'épiscopat congolais à la Nonciature apostolique, la Maison du Pape. Les activités marquant les 140 ans de l'évangélisation du Congo se tiennent dans les trois provinces ecclésiastiques du pays comme en 1983 lors du centenaire où les festivités s'étaient également tenues dans trois différents lieux. A travers cette démarche synodale, les évêques

du Congo ont tenu à revisiter les sites renfermant l'histoire du début de l'évangélisation du pays. En 1983, année du centenaire, nos devanciers avaient trouvé un titre très évocateur pour meubler la Une de ce journal, en mentionnant: «Un arbre a pris racines». Ce titre suffisait pour retracer le parcours de l'Eglise au Congo, vieille aujourd'hui de 140 ans, le double de l'âge du journal. Sans doute, 140 ans après, l'arbre a donné du fruit. C'est ce qu'a reconnu Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), lors des conférences-débats du Groupe interdisciplinaire de recherches sur l'Eglise et la société (GIREs), le samedi 22 avril 2023. Conférences organisées sous le haut patronage de la CEC, sur le thème: «Education et évangélisation au Congo-Brazzaville: Bilan, défis et perspectives». Mgr Manamika soulignait: «Lors de la célébration du jubilé du

centenaire de l'évangélisation du Congo en 1983, nos contemporains, acteurs et témoins de premier rang dans ce processus affirmaient: un arbre a pris racines. Sans doute, cet arbre a aujourd'hui donné des fruits, 140 ans après».

Outre le Cardinal Czerny, d'autres invités de marque sont attendus aux festivités: le Cardinal Fridolin Ambongo Besungu, archevêque de Kinshasa (RD Congo) et président du Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar (SCEAM); Mgr Edmond Djitangar Goetbe, archevêque de N'Djamena (Tchad), président de l'Association des Conférences épiscopales de la région d'Afrique centrale (ACERAC); Mgr Richard Appora Ngalanibe, évêque de Bambari et vice-président de la Conférence épiscopale centrafricaine (CECA).

Aristide Ghislain  
NGOUMA

## 140 ANS D'EVANGELISATION DU CONGO

# Les chrétiens de la PEC se mobilisent pour accueillir l'envoyé spécial du Pape

Après la province ecclésiastique du Nord (PENORD) dans l'archidiocèse d'Owando, du 11 au 14 mai et la Province ecclésiastique du sud-ouest (PESO) dans l'archidiocèse de Pointe-Noire, notamment à Loango, du 20 au 21 mai dernier, la Province ecclésiastique du Centre (PEC) dans l'archidiocèse de Brazzaville se mobilise pour réserver un accueil chaleureux au envoyé spécial du Pape, le cardinal Michaël Czerny, S.j préfet du Dicastère pour le développement humain intégral.

«Pour une Eglise plus synodale: La multitude de ceux qui étaient devenus croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme» (Actes 4,32). C'est le thème choisi pour la célébration de ces 140 ans d'évangélisation du Congo afin de revivre la joie de l'évangile du Christ annoncée en terre congolaise en 1883 par les missionnaires de la Congrégation du Saint Esprit communément appelés les spiritains. Les chrétiens de



Des chrétiens catholiques participant à une messe

la Province ecclésiastique du Centre (PEC) dans l'archidiocèse de Brazzaville, avec ses diocèses suffragants de Kinkala et Gamboma, se mobilisent pour vivre les temps forts de cette célébration à travers un pèlerinage à Linzolo, lieu de

l'évangélisation afin d'être sur les pas de nos pères devanciers dans la foi. Selon le programme officiel élaboré par le secrétariat général de la Conférence épiscopale du Congo, le clou des festivités sera marqué par la messe

pontificale le dimanche 4 juin 2023 à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, célébrée par le cardinal Michaël Czerny, l'envoyé spécial du Pape François. La fête s'annonce grandiose et plus belle à vivre, mais il

# «Méditer sur la Sainte Trinité c'est méditer sur le mystère de l'Amour»

Textes: Ex 34,4b-6,8-9; Dn 3; 2Co 13,11-13;

Parler de la sainte trinité chers sœurs et frères nous plonge dans l'inexprimable exprimé, dans l'aphasie du discours et la syncope des mots. Car la trinité est un mysterium absolutum, la source éternelle de l'essence divine. Il s'agit du mystère de l'unique nature de Dieu en Trois personnes: le Père, le Fils et le Saint Esprit. Le Père possède en plénitude la vie, le Fils la reçoit éternellement du Père, L'Esprit procède du Père et du Fils. Il s'agit d'une intime relation qui ne supprime ni la parfaite unité, ni la constante péricorèse, comme disent les grecs.

La trinité comme le dit Saint Grégoire de Nysse va de «commencement en commencement par des commencements qui n'ont pas de fin». Les pères de l'Eglise distinguent la théologia et l'oikonomia, la trinité immanente et économique.

La théologia désigne le mystère intime du Dieu Trinité; l'Oikonomia ce sont les œuvres de Dieu par lesquelles il se révèle et communique sa vie. C'est par l'Oikonomia que nous est révélée la Théologia; mais inversement; c'est la théologia qui éclaire toute l'Oikonomia. Les œuvres de Dieu révèlent qui Il est en Lui-même; et inversement; le mystère de son Etre intime illumine l'intelligence de toutes ses œuvres. Il en est de même entre les personnes humaines; la personne se montre dans son agir; mieux nous connaissons une personne, mieux nous comprenons son agir. La trinité est un mystère de foi au sens strict, un des mystères cachés en Dieu qui ne peuvent être connus s'ils ne sont révélés d'en haut. Dieu certes a laissé des traces de son être trinitaire dans son œuvre de création et dans sa révélation au cours de l'Ancien Testament. Mais l'intimité de son Etre comme Trinité Sainte, unité indissoluble de Dieu constitue un mystère inaccessible à la seule raison et même à la foi d'Israël avant l'incarnation du Fils de Dieu et la mission du Saint Esprit.

Par ailleurs, chaque personne divine donne au nôtre son empreinte; chaque rôle joué par l'une ou par l'autre, est exemplaire pour notre conduite et notre action. C'est évident pour la paternité (omne bonum a Patre); mais aussi pour l'Esprit filial (Filii in filio); et pour la liberté intérieure (in Paraclyto). C'est aussi la trinité qui fonde la société dans le vivre ensemble. En effet, les trois personnes ne sont ni des nomades solitaires; ni un confus conglomérat, mais une communauté de personnes harmonisée par l'échange et l'amour. Les trois personnes ne sont pas seulement objet de connaissance, mais de contemplation et c'est en leur nom que dans l'Eglise tout se fait; sacrement, liturgie et prière. Car c'est d'elle que vient toute lumière pour ce monde et pour l'autre.

Méditer sur la sainte trinité c'est méditer sur le mystère de l'amour. Cet amour qui règne entre les trois personnes doit transparaître dans nos milieux de vie. Pour saint Augustin, le Père et l'aimant, le fils est l'aimé et le Saint Esprit est l'amour. Le lieu privilégié pour vivre le mystère de la sainte trinité est la famille pour le Pape François dans Amoris laetitia, «Le Dieu Trinité est communion d'amour, et la famille est son reflet vivant; notre Dieu, dans son mystère le plus intime, n'est pas une solitude, mais une famille puisqu'il porte en lui la paternité, la filiation et l'essence de la famille qu'est l'amour. Cet amour dans la famille divine est l'Esprit Saint. La famille, en effet, n'est pas étrangère à l'essence divine même» AL 11.

En méditant sur ce mystère prions pour que l'amour règne dans nos familles et nos milieux de vie, que ce mystère d'amour nous guide afin de rendre notre société harmonieuse pour que le monde soit une oasis de paix, de joie, de vivre ensemble et d'amour.

Abbé Ander KETIKETI  
(Paroisse Sainte Thérèse de Ngambio, vicaire)

faut entreprendre les travaux d'embellissement de la mission de Linzolo, notamment l'application de la peinture sur l'ancienne église vieille de 140 ans, l'éclairage des lieux avec l'aménagement de la grotte mariale et du tronçon Nganga Lingolo-Linzolo délabré, afin de le rendre accessible aux automobilistes et aux pèlerins. C'est donc à travers des manifestations grandioses que la Conférence épiscopale du Congo entend célébrer le 140<sup>e</sup> anniversaire de l'évangélisation du Congo. A cet effet, il est prévu un concert de chants religieux

en la Basilique Sainte-Anne du Congo, sanctuaire souvenir qui regroupera les anciennes chorales de l'archidiocèse de Brazzaville des années 50, question de faire vivre à la chrétienté les belles mélodies de l'époque; le pèlerinage diocésain des mouvements d'apostolat à Linzolo; une conférence-débat pour donner la parole aux témoins, aux anciens et aux auteurs directs de l'évangélisation du Congo, afin de retracer son itinéraire historique.

Pascal BIOZI KIMINOU

**Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner**

CONFERENCE

Mieux encadrer le monde les opérations de change

L'Association des diplômés de l'Institut technique de banque de Paris (ADITB) section Congo, sous le parrainage conjoint de l'Association professionnelle des établissements de crédit (APEC), de l'Agence nationale d'investigation financière (ANIF) et de l'École supérieure de banque de Paris, a organisé vendredi 5 mai 2023, à Brazzaville, une conférence débat sur le thème «La réglementation des changes dans l'espace CEMAC et au Congo: enjeux et défis». Cet événement a été jumelé à la cérémonie de remise de diplômes aux finalistes de l'Institut technique de banque, des promotions 2021 et 2022.



Les conférenciers

Les deux cérémonies ont été présidées par plusieurs responsables, dont Calixte Tabangoli, directeur général de la Banque postale, président de l'APEC, Samuel Tsakala, président de l'ADITB Congo, et André Kanga, directeur général de l'ANIF, en présence de Mme Lécia Tartour, directrice du campus international de l'école supérieure de banque de Paris, France.

Ce débat a permis d'édifier et d'éclairer l'assistance sur la législation des changes en vigueur et son application. Cette loi de publication récente (décembre 2018) connaît encore quelques balbutiements dans sa phase pratique.

La réglementation des changes met en suspens les acteurs comme les services des douanes, des impôts, les établissements de transfert de fonds, les banques, les sociétés d'import et export et la direction générale de la monnaie et des relations extérieures financières que les usagers qui sont les opérateurs économiques, les clients de tout genre, les voyageurs et les sociétaires des banques.



Vue de l'assistance

La conférence a eu trois panels présentés par des cadres de la banque centrale, du ministère des Finances, des établissements bancaires et des cabinets d'audit. La CEMAC avait adopté des dispositions relatives à la réglementation des changes. Ainsi, les enjeux et le challenge à relever dans son application ont été au centre des débats. Ce dispositif, globalement, a été inopérant à cause de plusieurs raisons, dont la faible connaissance du texte par des parties prenantes et l'absence de la vulgarisation. Cela a abouti à l'ineffectivité de sa mise en œuvre.

Un des participants, Alphonse Trois Junior Nzingoula, chargé de conformité pour la banque UBA Congo, a donné son appréciation. «Concernant les avantages de la réglementation, on ne peut pas le nier. Vous savez entre la rédaction d'un texte et son application, il existe parfois des écarts. En tant que praticien de la banque, c'est ce que nous relevons au quotidien. C'est pourquoi nous profitons des telles occasions pour porter à l'attention des régulateurs, comme la banque centrale, le ministère des Finances, la commission bancaire de l'Afrique centrale et l'ANIF de certaines difficultés».

A l'occasion de la remise des diplômes aux finalistes des promotions de 2021 et 2022 de l'Institut technique de banque de Paris, plus d'une dizaine, appartenant aux établissements de crédit et des micros finances, Samuel Tsakala, président de l'ADITB Congo, a invité les finalistes à participer au rayonnement du Congo. «L'ITB a toujours su apporter une réponse efficace et pragmatique aux besoins de la profession. Le rêve est de disposer d'un personnel de qualité et excellent qui permet de garantir la pérennité du secteur bancaire, maillon essentiel du circuit de financement de l'économie nationale».

Mme Lécia Tartour a encouragé les nouveaux diplômés à poursuivre leurs efforts et à continuer à se développer professionnellement. Le monde de la finance et de la banque est en constante évolution.

Ph. B.

FORMATION

Les journalistes économiques invités à communiquer autrement

La représentation de la Banque mondiale au Congo a organisé, en collaboration avec le ministère de la Communication et des médias et l'ONG Club économique de la presse congolaise, une formation de renforcement des capacités des journalistes traitant les sujets économiques. La formation s'est tenue à Brazzaville du 10 au 12 mai 2023. La cérémonie d'ouverture a été co-présidée par Thierry Lézin Mougalla, ministre de la Communication et des médias, et Mme Korotoumou Outtara, représentante résidente de la Banque mondiale au Congo, en présence de Laudes Martial Mbon, coordonnateur du Club économique de la presse congolaise, correspondant de l'agence France presse (AFP) et de radio France internationale (RFI). Franck Bitemo Consultant en communication au programme régional mis en place par l'unité de communication externe de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (ECRAW) a assuré la coordination des travaux.

Le but de la formation visait à renforcer les capacités des journalistes à rendre compte des questions économiques et de développement.

Une vingtaine de journalistes venus des organes de presse publics et privés, ont pris part à cette formation. Les participants ont alternativement suivi des communications portant, entre autres, sur le journalisme économique dans la presse congolaise, à travers plusieurs sessions animées par des personnes ressources des médias et des experts de la Banque mondiale. Ils ont passé en revue quelques concepts de base en

montrant la différence entre microéconomie et macroéconomie; place des institutions financières et de développement dans l'économie: cas du Groupe de la Banque mondiale. Toutes les communications ont permis aux journalistes d'avoir les échanges interactifs pour partager leurs expériences et d'apprentissage. A la fin de la formation, les professionnels des médias ont réaffirmé que l'économie est un domaine complexe mais ont pris l'engagement de favoriser une familiarisation au langage économique pour mieux traiter l'information économique.

A l'ouverture de la formation,



Mme Korotoumou O. et Thierry Mougalla entourés des journalistes

Laudes Martial Mbon a dégagé le rôle de la presse. «Une semaine après la célébration de la 31<sup>e</sup> journée mondiale de la liberté de la presse, cet atelier de renforcement des capacités des journalistes économiques arrive donc à point nommé. Au regard de la place et du rôle primordial du journaliste économique ou du journaliste tout court dans le processus de développement national. C'est une évidence aujourd'hui que l'économie est un secteur transversal de la vie sociale globale et, qu'à défaut d'être le développement, elle est une condition sine qua non de son avènement», a-t-il déclaré.

Pour sa part, Mme Korotoumou

Ouattara a déploré l'absence de l'information économique de qualité dans la presse congolaise. «L'information économique est inexistante, celle qui existe est d'accès restreint et celle qui est accessible n'est pas de bonne qualité. Cette situation est préoccupante.

Al'ouverture des travaux, Thierry Lézin Mougalla avait insisté: «Le citoyen doit être bien informé dans tous les domaines. On ne peut pas l'empêcher à être bien informé. L'objectif du journaliste professionnel est de mettre à la disposition du public la bonne information».

Philippe BANZ

DÉVELOPPEMENT

Les journalistes à l'école de l'ONU

Les agences du Système des Nations Unies ont organisé le 11 mai dernier à Brazzaville, une journée d'information à l'endroit des journalistes sur le principe LNOB, les ODD, la réforme des Nations Unies, la gestion axée sur les résultats et le rôle des journalistes dans la cohésion sociale, précisément sur l'Agenda 2030 et les Droits Humains. Cet atelier a été ouvert par M. Antoine Ovibo, directeur de cabinet du ministre de la Communication et des médias, représentant le ministre, en présence de Chris Mburu, coordonnateur résident du Système des Nations Unies au Congo.



Les journalistes pendant les travaux

De la Charte des Nations Unies en passant par la Déclaration universelle des droits de l'homme et l'agenda 2030 adopté par les 193 Etats membres de l'ONU en 2015, le rôle des journalistes est clairement établi et reconnu comme incontournable dans les objectifs de développement, la paix et la sécurité, les droits humains et dans le travail humanitaire. «L'ONU s'est donnée pour mission de défendre, de faire prévaloir et de protéger les droits de l'homme de chaque individu», a souligné Mme Mirhame Mshangama, cheffe du bureau du coordonnateur résident au Congo.

Au cours de cette session, les professionnels des médias ont été appelés à se familiariser avec le contenu du principe «Ne laisser personne pour compte», de l'examen périodique Universel, des ODD et de la Réforme des Nations Unies.

Dans son exposé sur le rôle des journalistes dans la cohésion sociale, Mme Khady Ba, conseillère politique, a expliqué que les journalistes ont plusieurs défis à relever dans tous les domaines. Un certain courant idéologique veut que le journaliste soit un peu plus agressif que la norme du moment: «Déranger! Allez chercher ce qui ne va pas», recommande ce courant.

Dans les exposés suivis des discussions, il a été mis l'accent sur le fait que la presse a le privilège de pouvoir influencer la conscience populaire.

A signaler que cette année, les journalistes, le Bureau du coordonnateur résident et les agences impliquées, notamment le Haut-commissariat aux droits de l'homme, ont convenu d'organiser des prochaines étapes en tenant compte des leçons apprises pendant cette première expérience. En cette année, l'humanité célèbre le 75<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH).

Issa BILAL-ECKY (Stagiaire)

PDCE

Les administrateurs ont salué la motivation des jeunes bénéficiaires

Une délégation des administrateurs de la Banque mondiale de la zone 2 Afrique conduite par son président Abdoul Salam Bello a visité, le 17 mai dernier, le Centre d'éducation de formation et d'apprentissage (CEFA) des métiers du bâtiment, froid et climatisation. La délégation s'est imprégnée de l'expérience du CEFA dans la formation des jeunes bénéficiaires du Projet de développement des compétences pour employabilité (PDCE) dans les métiers de froid et climatisation, finition bâtiment (carrelage, peinture, staff et décoration), menuiserie, électricité et chaudronnerie.



Les administrateurs de la Banque mondiale suivant les explications d'un jeune

Pour Abdoul Salam Bello, le programme d'encadrement du CEFA est important et correspond au travail que la banque appuie, notamment le soutien à l'emploi et à l'autonomisation des jeunes. «Nous avons rencontré un jeune étudiant qui a bénéficié lui-même de la formation, ici au centre, qui du fait même de ses qualités et de sa propre motivation, est devenu lui-même formateur», a-t-il souligné. Il a de même salué la motivation des jeunes bénéficiaires de la formation technique et professionnel dans le cadre du PDCE.

Le CEFA a formé en trois cohortes 378 jeunes affectés par le projet. Ces derniers, grâce à leur formation, arrivent à obtenir un emploi salarié ou à travailler à leur propre compte cinq à huit mois après leur formation selon les données de l'enquête réalisée auprès des bénéficiaires du projet en 2021.

La visite des administrateurs de la Banque mondiale de la zone 2 Afrique intègre l'objectif global de la mission qui consiste de s'enquérir de la réalité sur le terrain, d'apprécier l'action du Groupe de la Banque mondiale dans le pays et d'en tirer les leçons nécessaires pour le renforcement du partenariat entre le Groupe de la Banque mondiale et la République du Congo.

A ce jour, le projet a déjà formé 11 058 jeunes dont 5 136 femmes représentant 46%. Les formations suivies ont porté sur 29 filières métiers. Lancé le 30 octobre 2014, le PDCE, financé par la Banque mondiale à hauteur de 25 millions de dollars et par le Gouvernement congolais à hauteur de 5 millions de FCFA, clôture ses activités le 30 juin 2023.

A.NK.-K.



Société Commune de LOGistique

N/Réf. : 2023/05/0163/SCLOG/DARH/DF/DG

## APPEL A CANDIDATURE : Contrôleur de Gestion H/F

La Société Commune de Logistique (SCLOG en sigle), a pour mission le stockage et le transport massif des hydrocarbures liquide dans tout l'étendue du territoire national. Implanté sur 7 départements dans 8 localités, à travers la République du Congo, la SCLOG rassemble plus de 128 collaborateurs engagés pour ramener les produits pétroliers liquides au plus près des différentes communautés.

Dans le cadre de son évolution organisationnelle, la SCLOG recherche un Contrôleur de Gestion.

**Lieu d'occupation du Poste:** Siège SCLOG à Brazzaville Placé(e) sous la supervision de la Directrice Financière, vos principales responsabilités seront les suivantes:

### Missions:

- Établir les prévisions budgétaires ainsi que les prévisions de fin d'année sur la base des budgets corrigés des événements de la période en cours;
- Conception et suivi des tableaux de bord de l'activité;
- Collection et exploitation des informations quantitatives et qualitatives nécessaires au contrôle de gestion;
- Elaboration des reportings mensuels et analyse mensuelle des performances de l'entreprise par l'étude des écarts des résultats par rapport aux budgets et objectifs, apprécier les écarts et rédiger les synthèses, déterminer les futurs objectifs et zones d'optimisation à respecter;
- Suivi des KPI et autres indicateurs;
- Vous êtes garant des données financières et de gestion lors des clôtures mensuelles (Compte de résultat, BFR, Trésorerie...) avec suivi et analyse du réalisé vs prévisions;
- Plan à 5 ans: Construire les principaux états financiers analytiques sur 5 ans en projetant les résultats actuels de l'entreprise, les estimations de l'année en cours et les objectifs stratégiques;
- Définir et mettre en place les indicateurs et les outils de

- gestion et de suivi permettant d'améliorer la performance
- Rédaction des procédures de gestion et d'optimisation des flux d'information financière pour en garantir la fiabilité, et suivi du respect de ces procédures,
- Être force de proposition et participer aux décisions en lien avec le suivi et l'analyse des indicateurs de gestion ;
- Réalisation d'analyses transverses permettant d'améliorer la rentabilité de l'entreprise (rentabilité par dépôts, etc...);
- Analyse de rentabilité des projets d'investissement proposés par la Coordination technique
- Apporter un appui technique (conseil en gestion, études, ...) sur la maîtrise des coûts et l'amélioration des sources de revenu;
- Organisation et participation aux inventaires de fin d'année ,
- Contribuer à l'amélioration des processus de contrôle interne.

### Profil Recherché:

Titulaire d'un diplôme de formation supérieure minimum BAC+5 en contrôle de gestion, Comptabilité-Contrôle-Audit, ou équivalent.

Vous justifiez de plusieurs expériences réussies (5 ans minimum) sur un poste similaire en tant que Contrôleur de gestion, idéalement dans le secteur pétrolier.

### Compétences techniques:

Vous maîtrisez les outils bureautiques et les logiciels type ERP (Navision/Sage), et êtes à l'aise avec les outils informatiques en général. Excel doit être maîtrisé à un niveau avancé (TCD, graphiques), tout comme Powerpoint. Vous avez une bonne connaissance et pratique de la comptabilité générale et analytique et savez exploiter un important volume de données.

### Soft skills:

Vous êtes autonome, impliqué(e), rigoureux(se), dynamique

et avez un excellent relationnel notamment avec les opérationnels  
Vous êtes à l'écoute des problématiques de chacun et faites preuve de curiosité et de synthèse.  
Vous avez le sens du respect des délais, des engagements et une bonne résistance au stress  
Au-delà de vos compétences techniques, votre savoir être est un atout, vous aimez le travail en équipe et vous êtes un très bon communicant.

### Conditions de soumission en interne

- Aviser son supérieur hiérarchique donc le M+1 voir le M+2 pour manifester son intention de postuler ;
- Transmettre votre demande à la Direction Administrative et des Ressources Humaines

Prière de transmettre votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation avec prétention salariale) au plus tard le 31 mai 2023

### Conditions pour candidature externe:

Les candidatures, composées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, une photocopie de la pièce d'identité, une photocopie des différents diplômes, un récépissé d'inscription à l'ACPE sont à transmettre à:  
- L'Agence Congolaise pour l'emploi (ACPE) sise boulevard Denis SASSOU NGUESSO et  
- La Société Commune de Logistique (SCLOG) sise Avenue Félix Eboué Mpila.

Un test de sélection des candidats sera organisé à Brazzaville à une date qui sera communiquée aux candidats retenus.

Date limite de transmission des candidatures: le 30 Juin 2023 à 17H00

Fait à Brazzaville, le 02 mai 2023

Amandine SIMONIN  
Directrice Générale



## MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

### DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES

#### DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE

#### DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE

#### BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE

#### FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité-Travail-Progress

## ANNONCE LEGALE N°422/2023/BZ-C INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants :

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr /Dpt	Requérants
1	29780 du 30-01-23	Sect -, bloc -, Pile - ; Sup : 1.200m2	VILLAGE MOUTH	POOL	AGNONGONDZE AKONDZO Claire Lucie
2	29945 du 06-03-23	Sect P4, bloc 145 ; Pile 5 ; Sup : 261,27m2	54, RUE BANDZAS	4-BZV	KONDE OKO Edwige Odeline
3	29978 du 13-03-23	Sect : Zone Rurale ; Sup : 23.298,16m2 soit 2ha32a98ca	VILLAGE MOUTH	POOL	Monsieur et Madame NZALA et Enfants
4	30114 du 13-04-23	Sect AT, bloc 23 ; Pile 14 ; Sup : 375,73m2	90, RUE KIYINDOU NZOUMBA (Qtier 49 la base Ngambio)	4-BZV	Enfants RASPAIL
5	30115 du 13-04-23	Sect P7suite (ex.P7), bloc 13; Pile 24 (ex.1387); Sup: 351,54m2	1387, RUE MADZIA (QTIER PLATEAUX DES 15 ANS)	4-BZV	Société INTERLOGISTIQUE BATIMENT et SERVICES
6	29979 du 13-03-23	Sect : Zone Rurale ; Sup : 13.520,03m2 soit 1ha35a20ca	VILLAGE MOUTH	POOL	Monsieur et Madame AVANS et Enfants
7	29781 du 30-01-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.200m2	VILLAGE MOUTH	POOL	AGNONGONDZE AKONDZO Claire Lucie
8	29869 du 15-02-23	Sect P13, bloc 196 ; Pile 5bis ; Sup : 194,01m2	18BIS, RUE FOULOUMOUERIE (MOUKONDO)	4-BZV	ONGUENDE Nest Consolat
9	30185 du 02-05-23	Sect P7suite, bloc 42 ; Pile 11 (ex.1969) ; Sup : 423,07m2	1973, RUE BANGOU (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	BAYOUNGUISSA Jean Claude Dieudonné
10	29873 du 16-02-23	Sect BD3, bloc 78 ; Pile 1 ; Sup : 422,38m2	RUE DE L'AMITIE	9-BZV	OYANZI MOUESSE Clarisse Patricia
11	30040 du 22-03-23	Sect P13, bloc 282 (ex.271) ; Pile 06 ; Sup : 615,56m2	01, RUE LOUTETE (QUARTIER MOUKONDO)	4-BZV	ITOUA Célestin
12	30138 du 18-04-23	Sect P8 bloc 61 ; Pile 2 ; Sup : 490,18m2	4, RUE KINDAMBA (QUARTIER MILANDOU)	4-BZV	ADOU Brunele Darlia
13	29625 du 30-12-22	Sect P13B, bloc 70 ; Pile 1 ; Sup : 367,98m2	1, RUE EKOUMOU (QUARTIER MOUKONDO)	4-BZV	ZOULANGHOD MPOUO Ulrich De Noël et MPOUO Pascale R.
14	30096 du 07-04-23	Sect B, bloc 30 ; Pile 129 ; Sup : 625,00m2	QUARTIER BOUGUI	CUVETTE-OUEST	ASSOUROU OMBONGO Chancy Gracia
15	16640 du 17-07-17	Sect P1, bloc 19 ; Pile 09 et 10 (ex.28) ; Sup : 988,80m2	31, AVENUE MAYA MAYA	4-BZV	FONDATION MAIN DE DIEU (F.M.D)
16	29624 du 30-12-22	Sect P2, bloc 29 ; Piles 9 et 10 ; Sup : 264,94m2	67, RUE KASSAI	3-BZV	NGOLET Lydie Ocini
17	28413 du 17-03-22	Sect AN, bloc 25 (ex.22), Pile 11 (ex.195), Sup : 400,67m2	195, RUE NIANG PONT	4-BZV	Enfants NGOLO
18	29580 du 26-12-22	Sect P16, bloc 35 ; Pile 2bis ; Sup : 196,23m2	122BIS, RUE BOUNDZI (MAMAN MBOUALE)	6-BZV	YOKA ABANGUI Loïc Avril
19	29965 du 07-03-23	Sect O, bloc 23 ; Pile 3 ; Sup : 188,36m2	CENTRE-VILLE	3-BZV	OWONA Lanika Priscille Armel
20	29403 du 14-11-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.569,83m2	VILLAGE ESSIO	POOL	DIBANGOUAYA Solange M.t Josiane
21	29860 du 13-02-23	Sect BD4, bloc 48 ; Piles 10 et 11 ; Sup : 578,11m2	64, RUE MAH (QUARTIER MIKALOU II)	6-BZV	OKASSA MOUANDAY Doréa
22	27342 du 02-07-21	Sect P7, bloc 90 ; Pile 1 ; Sup : 350,36m2	159, RUE VINDZA (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	EKAGNA ZABALESSOU HASSODIBY Océane-Eden A.
23	30208 du 09-05-23	Sect P8, bloc 106 ; Pile 7 (ex.5) ; Sup : 449,06m2	22, RUE LOBY	4-BZV	GAMBY Abdoulaye
24	29991 du 13-03-23	Sect P11, bloc 110 ; Pile 13 ; Sup : 166,52m2	167BIS, RUE LENINE	5-BZV	MOUKOURI DIBONGUE G. P. et MOUKOURI née DONGO A
25	30206 du 09-05-23	Sect U, bloc 97 ; Pile 1 (ex.10) ; Sup : 433,63m2	10, RUE NGAMBA (MPILA)	6-BZV	Société TERCALE
26	30207 du 09-05-23	Sect P8, bloc 64 ; Pile 14 (ex.9) ; Sup : 360,60m2	37, RUE POLYDOR	4-BZV	BOUYA Bernard Serges César
27	30125 du 14-04-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 169,83m2	QUARTIER ITSALI (LE BLEDE)	7-BZV	ATIPO YANDZA Eric Brice
28	20123 du 14-04-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 811,06m2	AVENUE GASTON OBIA (QTIER MANIANGA)	9-BZV	ATTIBAYEBA
29	29983 du 13-03-23	Sect P13C (ex.P13), bloc 28(ex.91) ; Pile 09bis ; Sup : 231,99m2	RUE ABIA (QUARTIER MOUKONDO CITE DES 17)	7-BZV	LENGANDJA KABAT Hussein King Junior
30	29683 du 12-01-23	Sect P3, bloc 70 ; Pile 5 ; Sup : 373,98m2	48, RUE BAYAS	3-BZV	M'PALLY Tandia
31	28854 du 29-06-22	Sect -, bloc -, Pile - ; Sup : 504,71m2	VILLAGE MINGALI-BAMBOU	POOL	FANTIN Edmée Andrée Aline
32	29992 du 17-03-23	Sect P9, bloc 167 ; Pile 05 ; Sup : 144,34m2	20BIS, RUE NGABE (QUARTIER BONGO)	5-BZV	NGASSAKI Sidonie
33	29903 du 23-02-23	Sect AN, bloc 92 ; Pile 12bis (ex.13) ; Sup : 193,36m2	24BIS, RUE DU POOL (QUARTIER LA POUDERIERE)	4-BZV	FOUKISSA Julienne
34	30060 du 30-03-23	Sect P4, bloc 25 ; Pile 14 ; Sup : 242,78m2	29BIS, RUE FRANCEVILLE	4-BZV	TCHIMBOUKA Louis-Bertin
35	30174 du 27-04-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 50,000m2	VILLAGE IMBIMI	POOL	JAWARA MUSA
36	30210 du 09-05-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	2, RUE SAINT GOLBERT (MAKABANDILOU)	9-BZV	NGAKOSSO Olof Morapi
37	30195 du 04-05-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 453,21m2	4, RUE MBANI NAZAIRE (QTIER CITE DES 17)	7-BZV	BAYENI née TSETOU OKIMOKINA Emmanuelle Prisca
38	29600 du 13-02-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 39.505,53m2	VILLAGE INONI FALAISE	POOL	ONANGA MOUETOUA Chancelvie
39	29856 du 13-02-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 157,83m2	RUE LEYAMI JOSEPH (QUARTIER ITSALI)	7-BZV	KENMOE POUEGUEU Lucien Blaise
40	30135 du 18-04-23	Sect P13, bloc 269 ; Pile 06 ; Sup : 348,01m2	3, RUE BANKOUA (MOUKONDO)	4-BZV	SOUAMAH NGUENONI née MATHAS NSANA B. M. L.
41	30122 du 14-04-23	Sect P12, bloc 14 ; Pile 10 (ex.7) ; Sup : 256,45m2	7, RUE MUSANA	6-BZV	MIVUMBI Sylvain
42	29946 du 06-03-23	Sect AN2, bloc 21 ; Pile 03bis ; Sup : 228,50m2	3BIS, RUE THOMAS SANKARA	7-BZV	NTSEMOU Divin Chris Chardin
43	30019 du 20-03-23	Sect -, bloc -, Pile - ; Sup : 578,00m2	VILLAGE NKOOU	POOL	LAH MAMAYE
44	29822 du 07-02-23	Sect néant, bloc néant ; Pile néant ; Sup : 302.694,14m2	VILLAGE IHE	POOL	OBAMBI MOUNTOU Vanessa
45	30226 du 12-05-23	Sect J, bloc 21 ; Pile 18bis ; Sup : 202,39m2	CASE J468V (QUARTIER OCH)	3-BZV	GOMBET Thierry Raoul Alexis

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 30 mai 2023

Le Chef de Bureau / Gilbert MBANDZA

CONSEIL CONSULTATIF DE LA FEMME

# Mieux cerner les problèmes qui minent la condition de la femme

Le Conseil consultatif de la femme, en partenariat avec le Centre de prospective pour le développement (CEPROD), a réalisé deux études portant sur «les obstacles et les inégalités entre les sexes imputables aux us et coutumes impactant négativement l'émancipation de la femme» et «la participation de la femme à la vie politique en République du Congo». Ces études menées par le professeur Didier Ngalelaye, chef d'équipe du CEPROD, ont fait l'objet d'un atelier de restitution et de validation le 24 mai 2023. Les travaux ont été ouverts par Antoinette Kébi, secrétaire exécutive permanente du Conseil consultatif de la femme.

La première étude porte sur l'impact des traditions ou coutumes de quelques 80 communautés démolinguistiques de la République du Congo pour l'émancipation de la femme. L'objectif est de vérifier si le lien fonctionnel entre les traditions et l'émancipation de la femme congolaise actuelle peut être considéré comme une double logique saturée. D'une part, les coutumes endogènes qui résistent et persistent à leur anéantissement par l'envahissement de la culture occidentale, à travers la mémoire orale (proverbes, contes, mythes et légendes), et d'autre part, par l'Etat postcolonial qui a engagé les citoyens dans le reniement de leur identité d'origine, en

les poussant à tourner le dos à leurs traditions endogènes au profit des traditions exogènes. «La participation de la femme à la vie politique en République du Congo», est la deuxième étude validée. Elle a montré que la réalité, les difficultés et la possibilité d'une participation politique pertinente, résiliente et performative de la femme congolaise peuvent s'expliquer historiquement. La difficulté majeure mise en évidence par cette étude est que, d'une part les objectifs attendent des statistiques quantifiées, mais d'autre part, ces statistiques ne peuvent être obtenues qu'au regard de l'impact des critères mis en avant par l'Etat en matière de participation de la femme.



Le présidium pendant la restitution

Des recommandations ont été formulées au Conseil consultatif de la femme, à l'université, aux organisations non gouvernementales, au Gouvernement, au Parlement et au président de la République.

Antoinette Kébi a précisé que par ces études, le secrétariat exécutif permanent a voulu pour la première étude: répertorier les pratiques néfastes et rétrogrades inhérentes aux us et coutumes; cerner les raisons de la persistance de ces pratiques; établir la typologie des obstacles, des stéréotypes et

des inégalités imputables aux us et coutumes. Pour la deuxième étude, il s'est agi d'identifier les points forts et les points faibles de la participation de la femme à la vie politique en République du Congo; cerner les causes de sa faible participation à la vie politique et de suggérer des pistes de solutions de nature à faire du Congo un pays où la participation de la femme à la vie politique ne serait pas un simple slogan.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO

# Don d'une salle multimédia par Mtn et Chevron Congo

Depuis près de dix ans, la Fondation MTN Congo est engagée dans un ambitieux programme de développement dans l'éducation dénommé: «Programme School Connectivity». Il est conforme à sa volonté et à sa vision de rendre l'école congolaise plus performante et plus compétitive, avec un système éducatif de qualité, à travers l'utilisation de l'outil informatique. Ainsi, le partenariat entre la société de téléphonie mobile MTN Congo et la société pétrolière Chevron Congo ne cesse de porter des fruits, comme en témoigne la mise en service de la salle multimédia de l'université Denis Sassou Nguesso de Kintélé.



Après la signature, échange de parapheurs entre les deux directeurs généraux

Trois ans après son ouverture officielle, cette université, située à Kintélé, dans la commune qui porte son nom, compte désormais parmi les établissements du Supérieur du Congo aux côtés de l'université Marien Nguoubi. Elle compte la Faculté des sciences de la santé qui vient de bénéficier d'une salle multimédia, grâce à la générosité de la Fondation MTN Congo.

La mise en service de cette salle, couplée à la signature d'une convention de partenariat entre MTN Congo et l'université Denis Sassou Nguesso, a eu lieu le mercredi 10 mai 2023, sous l'égide de Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique. En présence d'Ange Antoine Abena, président de l'université Denis Sassou Nguesso, d'Ayham Moussa, directeur général et président exécutif de la Fondation MTN Congo, de Serge Timo, directeur adjoint de Chevron Congo, et de Marie Ondongo, directrice des ressources humaines de MTN Congo.

C'était un jour exceptionnel pour les étudiants de cette université venus très nombreux manifester leur joie pour donner tout l'éclat à cette cérémonie, comme l'a souligné le directeur général et président exécutif de la Fondation. «L'inauguration de cette salle multimédia est un don qui est en ligne droite avec la vision de la Fondation MTN Congo qui veut enrichir la formation des jeunes congolais grâce à l'outil du numérique. C'est un moyen d'expression et de travail pour les étudiants afin de leur permettre de profiter des nouvelles opportunités que leur offrent les nouvelles technologies de la communication. Ce don entre dans le cadre du programme MTN Widge academy lancé depuis 2009 qui consiste à identifier, développer, perfectionner et retenir dans la mesure du possible des jeunes talents passionnés par les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques». «Nous vous encourageons à profiter de ces outils pour améliorer vos connaissances scientifiques, en profitant des avantages d'un monde connecté. Outre l'inauguration de la salle, nous sommes heureux de procéder à la signature d'une convention de partenariat conformément à notre programme MTN Widge academy qui permettra aux meilleurs étudiants de concilier vie estudiantine et vie professionnelle grâce aux opportunités de stages offertes par MTN», a dit Ayham Moussa. Pour le président de l'université Denis Sassou Nguesso, l'inauguration de la salle School-connectivity est une belle occasion pour les étudiants de s'arrimer à la modernité.

La salle multimédia est équipée de 24 ordinateurs, 24 tables, 24 chaises, un vidéo projecteur, une Box LTE connectée à internet très haut débit avec une capacité de 8 mégas. En sus des aspects de recherche académique, cette salle sera également un outil d'initiation à la bureautique pour les étudiants qui découvrent l'outil informatique pour la première fois. Elle sera aussi un appui technique pour les étudiants en fin de cycle de faire les travaux de rédaction et de saisie de leurs mémoires.

Enfin, le ministre Léon Juste Ibombo a procédé à la coupure du ruban symbolique, suivi de la visite guidée de la salle.

Pascal BIOZI KIMINO

assurer la gestion axée sur les résultats.

L'ensemble de ces rencontres tenues au centre international des conférences de Kintélé, a connu la présence de Thomas Bandia, coordonnateur du PRISP.

Le document du diagnostic stratégique validé de chaque ministère doit mettre en place un cadre de développement et de performance approprié à travers le plan stratégique 2024-2028. Les ateliers ont permis de renforcer la capacité organisationnelle de chaque mi-

nistère afin d'améliorer la qualité des services, après l'analyse et l'évaluation des stratégies, des forces et des faiblesses de chaque département ministériel. Les conclusions de chaque rencontre ont été assorties d'une série de recommandations et d'indicateurs de performances qui permettront d'évaluer annuellement l'activité du ministère. Les travaux ont été encadrés par la mission d'assistance technique du PRISP.

Philippe BANZ

MÉDIAS

# Canal+ Congo: 67 techniciens certifiés à la disposition des abonnés

En présence de personnalités diverses dont Antoine Oviebo Ethaï, directeur de cabinet de la communication et des médias, Jean-Pierre Baseme, directeur général de Canal+ Congo, a présidé vendredi 26 mai dernier à Brazzaville, la cérémonie de congratulation et de remise d'accréditations à 67 techniciens qualifiés et agréés Canal+.

«La satisfaction des abonnés passe avant tout», selon les responsables de Canal+. C'est «dans l'optique de l'amélioration de la qualité du service rendu aux abonnés que Canal+ Congo s'est lancé depuis 2017 dans un processus de formation continue des techniciens, qui du reste s'investissent au quotidien pour la mise en œuvre des installations de réception tv par satellite, des chaînes du bouquet Canal+ auprès de ses abonnés», a indiqué le directeur général de Canal+ Congo.

Les formations proposées autour du concept «service plus» ont la particularité que leur contenu porte non seulement sur des concepts théoriques et pratiques de mise en œuvre des installations de réceptions tv par satellite, mais aussi sur la relation entre les techniciens et les abonnés. Ceci dans le seul but de répondre au mieux, aux besoins des abonnés, et aussi d'assurer une totale satisfaction du client.

Cette cérémonie de remise des accréditations est la deuxième après celle de 2021. Les récipiendaires sont le fruit de trois années de formation. «Nous saisissons cette opportunité pour rappeler combien ils sont importants dans la chaîne de recrutement des abonnés. Et ceux, dans le cadre du processus du service à valeur ajoutée. Nous sommes ici pour célébrer leur mérite. Ces accréditations leur confèrent l'autorisation d'exercer comme techniciens agréés, comme dignes ambassadeurs de la marque Canal+», a souligné Jean-Pierre Baseme. Le programme de formation

d'accréditation comprend quatre modules: les règles de gestion; les équipements et services; la réception directe par satellite; la relation client. Dans tous ces modules, un accent particulier est mis sur les trois composantes des compétences des techniciens agréés Canal+: le savoir, le savoir faire et le savoir être.

Au terme des évaluations qui ont sanctionné cette session de formation, 85 participants ont accédé au grade de techniciens agréés, et 25 au prestigieux grade de techniciens agréés gold, soit un total de 110 techniciens agréés qui sont disponibles pour rendre service aux abonnés Canal+. Mais sur cet effectif de 110 techniciens, seuls 67 ont reçu leur accréditation. Les raisons: certains sont retournés à l'école, certains autres sont partis en expatriation, d'autres



Les responsables posant avec les heureux récipiendaires

ont carrément changé de métier, et d'autres encore ont purement été exclus du réseau d'installateurs pour manquement grave à l'éthique et aux valeurs-client que prône Canal+.

Les investissements engagés dans le cadre des formations d'accréditation pour la période allant de 2019 à 2022 se sont élevés à près de 40 millions de FCFA. Ces investissements témoignent de l'engagement de Canal+ à offrir à ses abonnés un service de qualité, aussi bien en termes de contenu de

programmes, qu'en termes de qualité du service technique, et de la relation technicien/abonné. Expriment leur reconnaissance à Canal+ qui leur offre par cette formation un emploi, les techniciens, par l'entremise d'un de leurs collègues, ont promis d'être de véritables ambassadeurs de la marque Canal+, mais aussi, et surtout, d'être des épitres vivantes de tout ce qu'ils ont pu bénéficier comme formation.

Gaule D'AMBERT

BUDGET

# Les ministères pilotes sommés de se mettre en conformité dès 2024

Après deux premiers, trois autres ministères pilotes sur les six choisis se sont engagés à valider leurs documents de diagnostic stratégique. Ils servent à élaborer les plans stratégiques pour améliorer la performance de l'action publique induite par le changement du système de gestion du budget programme. L'opérationnalisation du mode de gestion budgétaire par programme est prévue pour janvier 2024.

Les différents ministères: Zones économiques spéciales et de la diversification



Les participants aux travaux de validation du diagnostic stratégique

économique; du Plan et du Développement industriel ont tenu leurs réunions du 10 au 20 mai 2023.

L'élaboration des plans stratégiques de ces ministères pour la période 2024-2028 aboutira à

MUSIQUE

## Fally Ipupa a électrisé des milliers de spectateurs au Stade Massamba-Débat

Le concert de Fally Ipupa, le samedi 27 mai, au Stade Président Alphonse Massamba-Débat fera date. L'artiste-musicien a réussi à drainer du monde, en livrant un concert explosif, devant environ 30.000 spectateurs. Il vient d'écrire une nouvelle page d'histoire. Et cela lui confère le cachet de devenir le tout premier artiste des deux Congo à remplir ce stade de près de 20.000 places.

Les fans, disciplinés, ont accédé au stade munis de leurs billets vers 13 heures, encadrés par la sécurité. L'enthousiasme était manifeste. La soirée était belle, avec une atmosphère électrique: pas de danse, claquements de mains, hochements de tête, cris de joie, le moment présent est savouré. La montée de Fally Ipupa sur scène dans une atmosphère sur-chauffée vers 19h30 a été l'apothéose. Dès son entrée, il s'est "emparé" de la foule, moment totalement émouvant avec un public conquis. Sur scène, la star a revisité ses titres à succès: "Canne à sucre",

"De la Renta", "Mayday", etc., le public a été gratifié, il a chanté en chœur, les deux derniers titres de l'artiste-musicien. Pour immortaliser ce moment de concorde, les Warriors (appellation des fans inconditionnels de l'artiste) n'ont pas hésité à faire des selfies. En faisant le comble au stade Massamba-Débat, Fally Ipupa vient d'écrire une nouvelle page de son histoire personnelle. Toutes les places assises ont été occupées. La star (alias Aigle), fait désormais partie des artistes ayant presté dans ce stade mythique. Il devient le premier artiste-musicien des



La soirée était belle, avec une atmosphère électrique

deux Congo à le remplir. Il a gagné son pari, en réussissant à rapprocher son monde, ses fans et ceux qui aiment sa musique, en un événement musical qui a tenu ses promesses et qui restera mémorable dans l'histoire de la musique congolaise.

Bonne continuation à l'artiste qui est attendu cette année dans d'autres pays du monde, à commencer par son propre pays, la RD Congo!

Alain-Patrick MASSAMBA

COOPERATION

## Cinq boursiers congolais du programme Yali iront aux Etats-Unis

"Nos échanges interpersonnels sont l'un des moyens de tisser les liens entre nos deux pays, et de renforcer notre compréhension mutuelle. Le Congo et les Etats-Unis sont des partenaires solides dans de nombreux domaines". C'est ce qu'a déclaré l'ambassadeur des Etats-Unis d'Afrique au Congo, M. Eugene S. Young, à l'occasion de la réception organisée en l'honneur des cinq boursiers congolais 2023 du "Mandela Washington Fellowship (Yali)". Mercredi 24 mai, il y avait du beau monde à la résidence de l'ambassadeur à Brazzaville.

Accompagné de son épouse, le diplomate américain s'est dit heureux d'accueillir ces cinq jeunes Congolais qui représenteront leur pays cette année dans le cadre du programme Mandela. "Le programme Yali emmènera les participants aux Etats-Unis cet été, précisément dans six semaines, pour étudier dans différents collèges, universités américaines et à un symposium". Il s'agit, a-t-il expliqué, "d'un programme fantastique et pres-

tigieux, et nous sommes fiers que de merveilleux Congolais en fassent partie. Ils peuvent partager leur expertise, apprendre de nouvelles formations et forger des amitiés durables. En même temps, ils peuvent partager la culture congolaise avec les Américains, c'est également important dans cet échange. Je sais que nos cinq participants seront d'excellents ambassadeurs du Congo aux Etats-Unis. Nous avons de nombreux programmes d'échanges ici à l'ambassade à



Les nouveaux boursiers du programme Yali posant avec Eugene S. Young

Brazzaville", a-t-il assuré. En dehors des participants au programme Yali, les anciens des programmes de leadership pour les visiteurs internationaux et d'autres étaient également présents à la cérémonie. "Nous sommes heureux de vous voir

tous ici ce soir, et nous espérons que vous partagerez votre sagesse, et que vous vous joindrez aux nouveaux participants au programme Yali", a dit l'ambassadeur Young.

A.-P. MASSAMBA

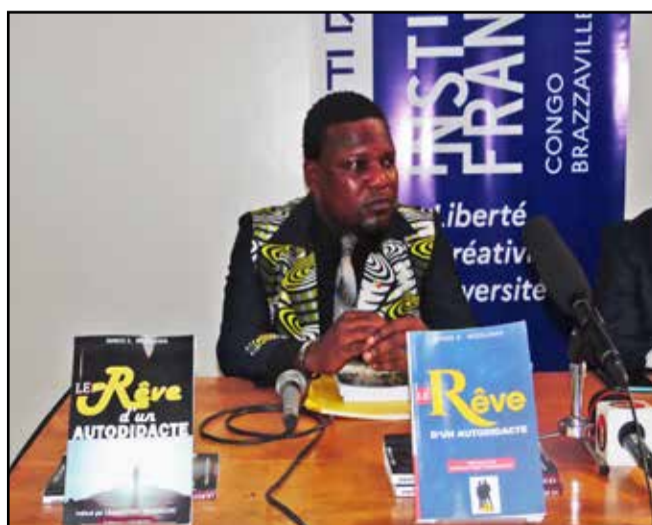
ROMAN

## Ninos E.Ngouama publie: «Le rêve d'un autodidacte»

Publié aux éditions Luzabusu à Pointe-Noire, le nouvel ouvrage de Ninos E.Ngouama intitulé: «Le rêve d'un autodidacte», a été présenté au public le 24 mai 2023 à l'IFC sous forme de poésie par le poète Satan Matingou. Ce livre de 210 pages est composé de 13 chapitres. Il a été préfacé par Léopold Pindy Mamonsono en 2007 et a vu le jour en 2020.

Parmi les 13 chapitres, on peut citer entre autres: «Départ pour Conakry», «Arbienstéprincie»; «Un pays aux belles hanches, à la mauvaise posture»; «Lettre aux vieux pères d'Arbienstéprincie»; «Le crime pédagogique»; «La mort d'un collègue de classe»; «Le rêve de Fiston Benson»; «Quand le professeur dit: «Vous n'avez pas de niveau !»; «conseil pour une carrière». Faisant l'autocritique de ce roman, Darcy Massengo a mis l'accent sur l'auteur qui parle d'un pays, où les valeurs ne sont pas au point et le peuple vit dans un état d'animalité, parce que la culture n'est pas au rendez-vous. En relevant les problématiques, l'auteur ressort les problèmes de la dot entre Chastel et Osca-

rine, avec une liste remplie de demande. L'auteur présente les aboies du marié qui prend une femme avec un montant très élevé et qui finira par tuer cette femme. «L'autodidacte ne signifie pas qu'on est pas allé à l'école, mais nous pouvons acquérir des nouvelles connaissances même si nous avons été sur le banc de l'école. Le rêve de l'auteur c'est d'encourager tout être humain de prendre le départ là où la vie l'a déposé. Le rêve de l'auteur c'est encouragé l'auto-éducation, le surpassement des limites et de développer la curiosité intellectuelle», a-t-il dit. «Le manque de persévérance de plusieurs potentiels nous amène à assister à l'avortement d'une multitude des carrières



Ninos E. Ngouama pendant la présentation

aux allures prometteuses. Par conséquent, des nombreuses vies qui seraient célébrées aujourd'hui, sont malheureusement tombés dans les oubliettes pour n'avoir pas pu tenir ferme face aux vicissitudes de la vie en traversant les mutations dans une totale constante», a écrit Ninos E.Ngouama.

De nationalité congolaise de Brazzaville, l'auteur est un excellent orateur très équilibré, ambassadeur de la paix et coach politique. Ninos E.Ngouama a également reçu plusieurs prix et a écrit plusieurs livres.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

FESTIVAL SCOLAIRE LES 12 GOÛTS DU LIVRE

## Le lauréat assistera au 39<sup>e</sup> Salon du livre en France

Le lancement officiel du festival scolaire «Les 12 goûts du livre» a eu lieu le samedi 20 mai au gymnase du lycée de la Révolution sous l'autorité de la directrice de cabinet du ministre de l'enseignement Pré-scolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Régine Tchicaya-Oboa. Ce festival réunit dix-sept écoles privées de Brazzaville et Pointe-Noire qui vont s'affronter non seulement pour le prix Calissa Ikama pour la promotion de la lecture mais aussi pour aller assister au 39<sup>e</sup> salon du livre en France.



Une séquence du festival scolaire «Les 12 goûts du livre»

Organisé par Média freelance et ses partenaires (Fondation Calissa Ikama, Magazine viser l'excellence, ONG Butterfly, DMB Business, Association jeunesse saine), le Festival scolaire «Le goût du livre» a réuni 192 élèves d'établissements privés de Brazzaville et Pointe-Noire qui sont constitués en atelier de poésie, de lecture et photojournalisme. Cette compétition a pour objectif d'encourager les jeunes à la lecture, d'offrir aux élèves un accès facile aux outils de lecture, de permettre aux enfants de développer leur passion de lecture.

Le ministère de l'enseignement Primaire n'a pas hésité à exprimer sa joie en s'associant à ce festival. «Le festival scolaire les 12 goûts du livre est peut-être une petite goutte d'eau dans cette mer immense des initiatives à prendre pour pousser l'enfant et le jeune vers le livre; reconnaissons-le, c'est une initiative congolaise avant tout, qui réussit à réunir de façon inédite toute une communauté autour d'un seul objectif amener les enfants à prendre un livre et à le lire.» a déclaré Régine Tchicaya-Oboa. Les bibliothèques a-t-elle ajouté, seront construites pour permettre aux élèves de s'attacher davantage au livre; aussi la création des clubs de lecture dans les milieux scolaires et l'année prochaine où reviendra en compétition pour le meilleur club de chaque département.

Le festival se déroule en plusieurs étapes, parmi lesquelles; le Nsacamots, une compétition où deux établissements (Complexe Scolaire Victor Hugo et Complexe scolaire Gervais Maténé) se sont affrontés et la remise des certificats aux élèves photos journalistes ...

C'est à cette occasion que les organisateurs ont présenté les écoles participantes et les actifs au programme. Durant ce festival, les participants vont poser des questions pertinentes sur chaque page lue puis écrire et réciter au moins 3 poèmes inspirés du livre qu'ils ont lu en 12 jours.

Le rendez-vous pour la remise du prix Calissa Ikama pour la littérature et les arts à l'école se tiendra au Centre Culturel Zola le 6 juin.

Princesse Graciass (stagiaire)

RENCONTRE LITTÉRAIRE

## Jojo Mansounga face aux étudiants, sur les différentes formes de violences

Une rencontre littéraire a été organisée vendredi 26 mai dans l'amphi 1600 de la Faculté de droit de l'Université Marien Nguouabi, à Brazzaville. C'était autour de l'ouvrage «Les profondeurs cachées d'un cœur sans voix», de l'écrivaine Jojo Mansounga (Joséline M. Mansounga à l'état-civil). Sous le thème: "Les violences en milieu scolaire: quelles réponses pour les lendemains meilleurs?". La rencontre a permis à l'auteure d'expliquer aux étudiants les différents aspects abordés dans son livre, notamment, les méfaits de la violence à l'égard des femmes, mais aussi celles perpétrées en milieu scolaire et académique sous ses différentes formes, et que les victimes ont souvent du mal à dénoncer.

Venus nombreux, les participants ont dans l'ensemble salué cette initiative qui leur a permis de découvrir beaucoup de choses sur la question. Ils ont souhaité sa pérennisation, comme l'a fait savoir l'un d'eux: «Nous avons beaucoup appris sur la notion de violences en milieu scolaire. Ce genre de moment est important pour les étudiants et étudiantes que nous sommes, puisque nous vivons vraiment la violence dans ses diverses formes. Nous avons été conscientisés sur les conséquences néfastes de la violence en milieu scolaire. (A suivre)



L'écrivaine Jojo Mansounga

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT



## AVIS DE VACANCE DE POSTE

(Interne et Externe)  
Les valeurs fondamentales des Nations Unies  
Intégrité, Professionnalisme et Respect de la diversité

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en République du Congo à Brazzaville recrute pour son projet Fonds Mondial :

Titre du poste	Type de contrat / Durée	Lieu d'affectation	Date de prise de fonction
Assistant Technique PTME du VIH, Prise en charge pédiatrique (TB et VIH)	Personnel Services Agreement (NPSA); Grade NPSA10 / NB4; Durée: 6 mois	Brazzaville	Dès que possible

Les candidatures doivent être postées directement en ligne à travers le lien suivant :

[Assistant Technique PTME du VIH, Prise en charge pédiatrique \(TB et VIH\) :](#)

[https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/en/sites/CX\\_1/requisitions/job/10914](https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/en/sites/CX_1/requisitions/job/10914)

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

**NB :** Seuls les candidats répondant au profil du poste seront contactés.  
La date limite de transmission des candidatures est fixée le 07/06/2023.

Toute demande de clarification devra se faire uniquement par écrit. L'unité chargée des Ressources Humaines répondra par écrit via l'adresse email suivante : [procurement.cg@undp.org](mailto:procurement.cg@undp.org)

Fait à Brazzaville, le 25 mai 2023.

Henry Rene DIOUF  
Représentant Résident Adjoint  
République du Congo

Brazzaville - Avenue Foch/Bethagie - BP 465 - 166 [242] 81 30 38 - 60 85 76 - 67 75 99 - Tél.Sat (31) 20 5407 183/184  
Fax : (242) 81 16 79 - (242) 69 99 27 - Fax.Sat (31) 20 5407 188  
E-mail : [estm.cg@undp.org](mailto:estm.cg@undp.org) - Site Internet : [www.cg.undp.org](http://www.cg.undp.org)

## PROCURATION

### SACHEZ PAR LES PRESENTES QUE:

**EXPRO WORLDWIDE B.V.**, une société dûment constituée et établie en vertu du droit néerlandais sous le numéro d'immatriculation 34207328 et dont le siège social est situé à Nijverheidsweg 4, 1785 AA Den Helder, Pays-Bas (ci-après désignée la «Société») a désigné et nommé et qu'elle procède, par les présentes, à la désignation et à la nomination de Damien Nganga, né le 25 avril 1971, titulaire du passeport numéro OAO375588 et national de la République du Congo (ci-après désigné «Mandataire») pour qu'il soit le Mandataire devant intervenir en son nom et en ses lieu et place pour:

1) être l'auteur de l'ensemble des actions, des agissements et des démarches et signer, revêtir d'un cachet, valider et livrer l'ensemble des actes, des documents et des papiers qui, de l'avis discrétionnaire de ce Mandataire, sont appropriés aux fins ou dans le cadre des fonctions de gérant national de la Société qu'il exerce au Congo, à la condition que ces actions soient licites et autorisées par l'Acte constitutif et les Statuts de la Société et par les autres politiques et procédures régissant la Société ou mises en œuvre par cette dernière.

2) être, de manière générale, l'auteur de l'ensemble des mesures, des actions, des agissements et des démarches susceptibles d'être nécessaires en vertu de toute la législation et la réglementation applicables au Congo, veiller à ce que la conduite des activités prises en charge par la Société au Congo soit valide et pleinement opérante et observer toutes les étapes faisant avancer ce qui précède et y étant liées et qui, de l'avis du Mandataire, pourraient être nécessaires ou souhaitables à la réalisation de l'objet indiqué dans les présentes.

3) afin de lever toute ambiguïté, les Clauses 1) et 2) de la présente Procuration n'autorisent pas le Mandataire à intervenir pour la Société par rapport à toute question bancaire la concernant.

4) Le Mandataire est habilité à intervenir en binôme, avec un autre Mandataire, afin de représenter la Société dans les relations opérationnelles bancaires qu'elle mène au Congo et incluant, de manière non limitative, ce qui suit :

- adresser aux prestataires de services bancaires des instructions écrites d'ouverture et de clôture de comptes bancaires ;
- présenter à ces prestataires de services bancaires des ordres bancaires écrits portant sur ces comptes et incluant la nomination de signataires désignés et les limites d'approbation ; et
- organiser et approuver, autrement que par des instructions téléphoniques, les paiements à effectuer à partir de ces comptes, dans les limites des ordres bancaires occasionnellement adressés aux prestataires

res de services bancaires ;  
• recevoir les relevés bancaires selon une fréquence devant être convenue avec les prestataires de services bancaires ; et

• mettre en place, auprès des prestataires de services bancaires du Congo, des facilités bancaires Internet incluant un accès de ces facilités aux comptes bancaires et l'aptitude à désigner des agents habilités à utiliser ces facilités bancaires Internet pour gérer les comptes bancaires ouverts au Congo pour organiser et approuver des paiements.

5) La désignation figurant dans cette Procuration demeure, en tout état de cause, en vigueur jusqu'au 28 février 2024, jusqu'au moment où la désignation permettant au Mandataire d'intervenir en qualité de gérant national de la Société au Congo prend fin ou jusqu'au moment où la Société la révoque par écrit, étant précisé que l'événement survenant en premier l'emportera (ci-après désigné «Date de Résiliation»), et sera de nul effet après cette date. Cette Procuration peut être révoquée par la Société à tout moment.

6) Toutes les mesures prises et tous les documents validés ou signés par le Mandataire de bonne foi et dans le meilleur intérêt de la Société, à la Date de Résiliation ou avant cette date, en affirmant exercer un pouvoir conféré par la présente Procuration doivent, à toutes fins utiles, être valides et lier la Société ainsi que ses successeurs et ayants droit.

7) La Société ratifie et confirme, par les présentes, et s'engage à ratifier et confirmer tout ce qui est entrepris par le Mandataire ou ce qu'il affirme réaliser dans l'exercice avéré ou déclaré des pouvoirs conférés par la présente Procuration, dans une mesure autorisée par les contrôles financiers internes de la Société et incluant la confirmation de tout ce qui est effectué entre la date de révocation des présentes et le moment où cette révocation est découverte par le Mandataire.

La présente Procuration est interprétée à la lumière du droit anglais qui le régit.

**EN FOI DE QUOI**, M. Eric Nelson a signé ce document

Ce 4 Février 2021 pour et au nom de la Société.

**M. Eric Nelson**  
Directeur  
Expro Worldwide BV

Attesté par serment et revêtu d'une signature devant moi ce 4 Février 2021

Réf: 2021/01

## Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison ; Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville  
B.P.: 1431; Tél.: 05 736 64 64, République du Congo

### ANNONCE LEGALE

«INTERCONTINENTAL DES SERVICES»

En sigle «I.C.S-SARL»

Société à Responsabilité Limitée

Capital social de Francs CFA: Cent Millions (100 000 000)

Siège social: 3, Impasse de LOUAKI (ex-rue TSOMBE) donnant sur la rue KOLOLO, entre la Base Industrielle de TOTAL et l'IRP

Quartier ORSTOM, Arrondissement n° 2, Boîte postale: 5959

POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

RCCM: CG-PNR-01-2007-B12-00120

### NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES & RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

I/-Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire de la société «INTERCONTINENTAL DES SERVICES», en sigle «ICS-SARL», tenue en date à Pointe-Noire du 14 mai 2019, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 08 mai 2023, enregistré à Pointe-Noire, folio 086/13, no 817, les associés de ladite société ont nommé Monsieur Pierre KEMENI en qualité de Commissaire aux Comptes pour une durée de trois (3) ans ;

II/-Aux termes du Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la société «ICS SARL» tenue en date à Pointe-Noire du 10 janvier 2022, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 08 mai 2023, enregistré à Pointe-Noire, folio 086/15, no 819; Ils ont procédé au renouvellement du mandat de Monsieur Pierre KEMENI en qualité de Commissaire aux Comptes pour une durée de trois (3) exercices sociaux expirant à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Mention modificative au RCCM a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 11 mai 2023, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 16 mai 2023

Pour mention et avis,  
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,  
Notaire

## Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville  
B.P.: 1431, Tél.: 05 539 37 46/05 736 64 64, République du Congo

### INSERTION LEGALE

«MMB & ASSOCIES» SARL

Société à Responsabilité Limitée

Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)

Siège social: 1 Angle avenue Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo  
RCCM: CG-PNR-01-2023-B12-00079

Il résulte d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 28 avril 2023, enregistré à Pointe-Noire, le 03 mai 2023, folio 085/12, no 3255, la création d'une Société ayant les caractéristiques suivantes:

**FORME:** Société à Responsabilité Limitée (SARL) ;

**OBJET:** La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:

-Exploitation d'institut de beauté: Epilation, maquillage, manucure, pédicure, soins esthétiques du visage et du corps, coiffure... ;

-Vente des produits cosmétiques ;

-Formation aux métiers de la restauration, de l'esthétique et de la coiffure

Exploitation de restaurants de gestion de l'événementiel ;

Et, d'une manière générale, la société pourra exercer ou développer des activités connexes se rapportant à l'activité principale ci-dessus.

**DENOMINATION:** La société prend la dénomination de «MMB & ASSOCIES» SARL ;

**NOM COMMERCIAL:** La société disposera du nom commercial: «Imagine» ;

**SIÈGE SOCIAL:** Le siège social de la société est sis à Pointe-Noire, 1 Angle avenue Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville, République du Congo.

**DURÉE:** 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M. ;

**GERANCE :**

- Madame Mireille Annie Josiane MAKAYA BOUEYA née CASTANOU est nommée gérante de la société pour une durée indéterminée.

RCCM: CG-PNR-01-2023-B12-00079.

**DEPOT LEGAL:** Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 06 avril 2023, sous le no CG-PNR-01-2023-B-00487.

Fait à Pointe-Noire, le 24 mai 2023.

Pour avis et mention,  
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,  
Notaire

## FOOTBALL/ELIMINATOIRES CAN 2023

# Au cœur de la situation des Diables-Rouges

L'avant-dernier match des Diables-Rouges contre le Mali, le 18 juin prochain au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, suscite moult spéculations et interrogations au sein de l'opinion publique. Congo-Mali est un match crucial pour les Diables-Rouges du Congo. Ils sont obligés de l'emporter pour garder intactes leurs chances de qualification et, surtout, leur destin en main avant le déplacement en Gambie lors de la dernière journée.

Le premier problème réside dans la situation contractuelle du sélectionneur national, Paul Put. Son contrat s'arrête le 16 juin, donc deux jours avant la rencontre. Sauf coup de tonnerre, malgré cette situation abracadabrante, il conduira les Diables-Rouges pour ce match qui décidera en partie de leur sort. En cas de victoire, Paul Put pourra avoir le sentiment du devoir accompli. Mais il quittera ensuite le navire en pleine campagne puisqu'il restera un match à disputer. Le Congo se retrouvera donc dans la situation inconfortable d'un changement d'entraîneur avant la fin de la campagne des éliminatoires.

Ce sera un cas de figure ubuesque qu'il était toutefois difficile d'anticiper. Car le parcours des Diables-Rouges sous l'ère Put a été loin d'être un fleuve



Paul Put quittera-t-il la tête des Diables-Rouges après le match contre le Mali?

tranquille. Toujours est-il que le poste de sélectionneur se retrouvera vacant avant la dernière journée des éliminatoires, en septembre prochain. Reste à savoir quelles sont les options pour faire en sorte que cela ne porte pas préjudice aux Diables-Rouges. On se souvient du départ du Brésilien Candido Valdo, dans les mêmes circonstances, mais à deux journées des éliminatoires de la CAN 2021. Son remplacement par un technicien local fut un fiasco. Il ne s'agit pas de jeter la pierre à qui que ce soit.

A la situation du coach Paul Put, il faut ajouter l'incertitude sur l'arrivée des internationaux évoluant en Europe. Personne n'ignore que la suppression

de la prime de présence par le ministre des Sports, et les primes diverses impayées ont créé des tensions et des tiraillements au sein des Diables-Rouges. Ces derniers brandissent la menace d'un boycott du match du 18 juin. Un responsable tranche, amer: «Si quelqu'un veut venir jouer, tant mieux et si un joueur ne veut pas, tant pis!».

Amateurisme ou manque d'ambition? A défaut d'éponger leurs arriérés de primes, ceux qui grouillent dans le marigot Diables-Rouges devraient négocier en diplomates, et les ramener à la raison. Comme pour dire que la communication est très importante dans tous les domaines. Le football congolais revient

## VIE DES CLUBS

# Jackpot pour les Diables-Noirs !

Grâce à la performance de leurs joueurs en Coupe de la Confédération en cours, les Diables-Noirs ont trouvé le pactole. A quoi servira cet argent?

Enorme ! La CAF a en effet annoncé le 19 mai 2023 que les Diables-Noirs vont empocher 400.000 dollars américains, soit 260 millions de francs CFA grâce à leur excellente participation à la Coupe de la Confédération. Pour avoir occupé la troisième place dans leur groupe composé de l'ASEC d'Abidjan (Côte d'Ivoire), de Rivers United FC (Nigeria) et du DCMP (RDC). C'est la première fois de leur histoire qu'ils ont atteint la phase de poules d'une compétition africaine interclubs. Et c'est la plus belle opération financière réalisée par les Diables-Noirs qui n'ont jamais touché pareil montant depuis la création de

de très loin. Or, après sept ans d'absence à la phase finale de CAN, il est à deux matches d'une présence dans la cour des grands. Qui, entre les dirigeants et les joueurs, prendra le risque de laisser s'échapper cette opportunité?

Jean ZENGABIO



Diables-Noirs: ballon qui roule amasse mousse

l'équipe en juin 1950, donc il y a soixante-treize ans!

Le vainqueur de la compétition gagnera la somme de 2 millions de dollars US, soit 1,900 milliard de francs CFA. De quoi donner des regrets aux Diables-Noirs qui étaient bien partis pour atteindre au moins les quarts de finale, ce qui leur aurait rapporté au bas mot environ 550.000 dollars US. Cette somme manquera toujours dans leur escarcelle.

On en est plus là. Mais la question se pose déjà de savoir à quoi va servir tout cet argent. Le paiement des primes aux joueurs, à l'encadrement technique, administratif et médical, et tous les frais inhérents à cette participation ne «mangeront» pas tous ces millions, bien au contraire. Il en restera quelque chose. Pour être consacré à de nouveaux

investissements rendus nécessaires pour la prochaine campagne continentale. «En plus, peut-être, de l'achat d'un terrain pour y construire, dans un avenir plus ou moins proche, le siège du club», proposent de nombreux supporters. «Parce qu'il n'est pas normal», estiment-ils, «qu'un grand club populaire qui sera bientôt octogénaire n'ait ni siège social ni lieu d'entraînement fixe. Que les centaines de trophées gagnés depuis sa création se retrouvent dans les résidences des différents présidents qui se sont succédé à sa tête». Ainsi la nouvelle génération des supporters ne connaît rien de l'histoire l'équipe. Tous attendent de voir l'usage qu'on fera du pactole distribué par la CAF. La balle est dans le camp des dirigeants.

G.-S.M

## SCLOG Société Commune de LOGistique

N/Réf.: 2023/05/0164 /SCLOG/DARH/DF/DG

### APPEL A CANDIDATURE : Responsable Infrastructure Informatique H/F

La Société Commune de Logistique (SCLOG en sigle), a pour mission le stockage et le transport massif des hydrocarbures liquide dans tout l'étendue du territoire national. Implanté sur 7 départements dans 8 localités, à travers la République du Congo, la SCLOG rassemble plus de 130 collaborateurs engagés pour ramener les produits pétroliers liquides au plus près des différentes communautés.

Dans le cadre de son évolution technologique et organisationnelle, la SCLOG recherche un responsable infrastructure informatique H/F qui aura pour rôle de garantir le bon fonctionnement de l'infrastructure informatique et des systèmes réseaux.

**Lieu d'occupation du poste :** Siège SCLOG à Brazzaville

#### Missions :

Sous la supervision hiérarchique et opérationnelle du Directeur Financier et informatique, vous êtes garant des évolutions et du maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure informatique. Pour ce faire vous avez en charge de:

- Définir et déployer le schéma directeur informatique ;
- Définir l'architecture du système d'information et réseaux et SCLOG ;
- Définir et superviser la politique en matière de sécurité informatique y compris l'aspect cybersécurité
- Définir les normes et les standards des bases de données, des outils, systèmes ou réseaux ;
- Apporter un support technique et une assistance technique aux utilisateurs.
- Assurer la disponibilité des infrastructures et des applications informatiques
- Effectuer le monitoring des systèmes et des réseaux au quotidien (réseaux LAN, VLAN, WIFI, WAN, Cloud, Firewall et leur sécurité)

- Prendre en charge ta gestion du parc informatique (Pc Windows, Serveurs virtualisés, imprimantes)
- Assurer la gestion du domaine sous un environnement Active Directory Office 365
- Mettre en place la politique de maintenance et structuration support technique (remontée d'incidents ticketing, règles de sécurité et support)
- Être force de proposition sur les développements de l'ERP afin d'en adapter les processus et fonctionnalités aux nouvelles exigences métier
- Superviser et coordonner le travail de l'équipe IT (1 personne)
- Coordination et supervision des projets informatiques
- Pilotage des prestataires informatiques (infogérant, intégrateurs, éditeurs, etc.)
- Gestion des budgets OPEX et CAPEX du SI
- Assurer le reporting informatique auprès de la direction
- Exercer un benchmark et une veille tant réglementaire que sur les évolutions technologiques et être force de proposition auprès de la direction.

#### Profil Recherché

De formation supérieure type Bac +5 de type Ingénieur en informatique, télécom et réseaux ou équivalent, vous justifiez d'une expérience significative et réussie d'au moins 7 ans à un poste équivalent.

#### Compétences techniques :

Vous disposez ainsi d'une large connaissance des différentes composantes IT (infrastructure/réseaux, bases de données, gestion de parc et helpdesk, applicatifs, sécurité et gestion des risques).

Une expérience en gestion de projets structurants et en management d'équipe est également attendue.

Vous disposez d'une bonne connaissance des applications et des technologies utilisées dans l'entreprise, des principaux langages informatiques et systèmes d'exploitation. Vous maîtrisez des normes de sécurité et de l'actualité des risques en matière de sécurité.

#### Soft skills :

Vous êtes autonome, impliqué(e), rigoureux(se), dynamique et avez un excellent relationnel notamment avec les opérationnels

Vous êtes à l'écoute des problématiques de chacun et faites preuve de curiosité et de synthèse

Vous avez le sens du respect des délais, des engagements et une bonne résistance au stress

Au-delà de vos compétences techniques, votre savoir être est un atout, vous aimez le travail en équipe et vous êtes un très bon communicant. Vous faites preuve d'un grand sens de l'intégrité et de l'éthique

#### Conditions

Les candidatures, composées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, une photocopie de la pièce d'identité, une photocopie des différents diplômes, un récépissé d'inscription sont à transmettre à :

-L'Agence Congolaise pour l'emploi (ACPE) sise boulevard Denis SASSOU NGUESSO et

-La Société Commune de Logistique (SCLOG) sise Avenue Félix Eboué Mpila.

Un test de sélection des candidats sera organisé à Brazzaville à une date qui sera communiquée aux candidats retenus.

**Date limite de réception des dossiers : le 30 Juin 2023 à 17h00.**

Fait à Brazzaville, 02 mai 2023

Amandine Simonin  
Directrice Générale





**airtel**

AU-DELÀ DE L'IMAGINATION

**SUBLIMER**

EST SA RAISON D'ÊTRE



**Gloria, Sibiti**  
Imagine de nouvelles coiffures  
qui feront tourner les têtes